

# LA FORGE

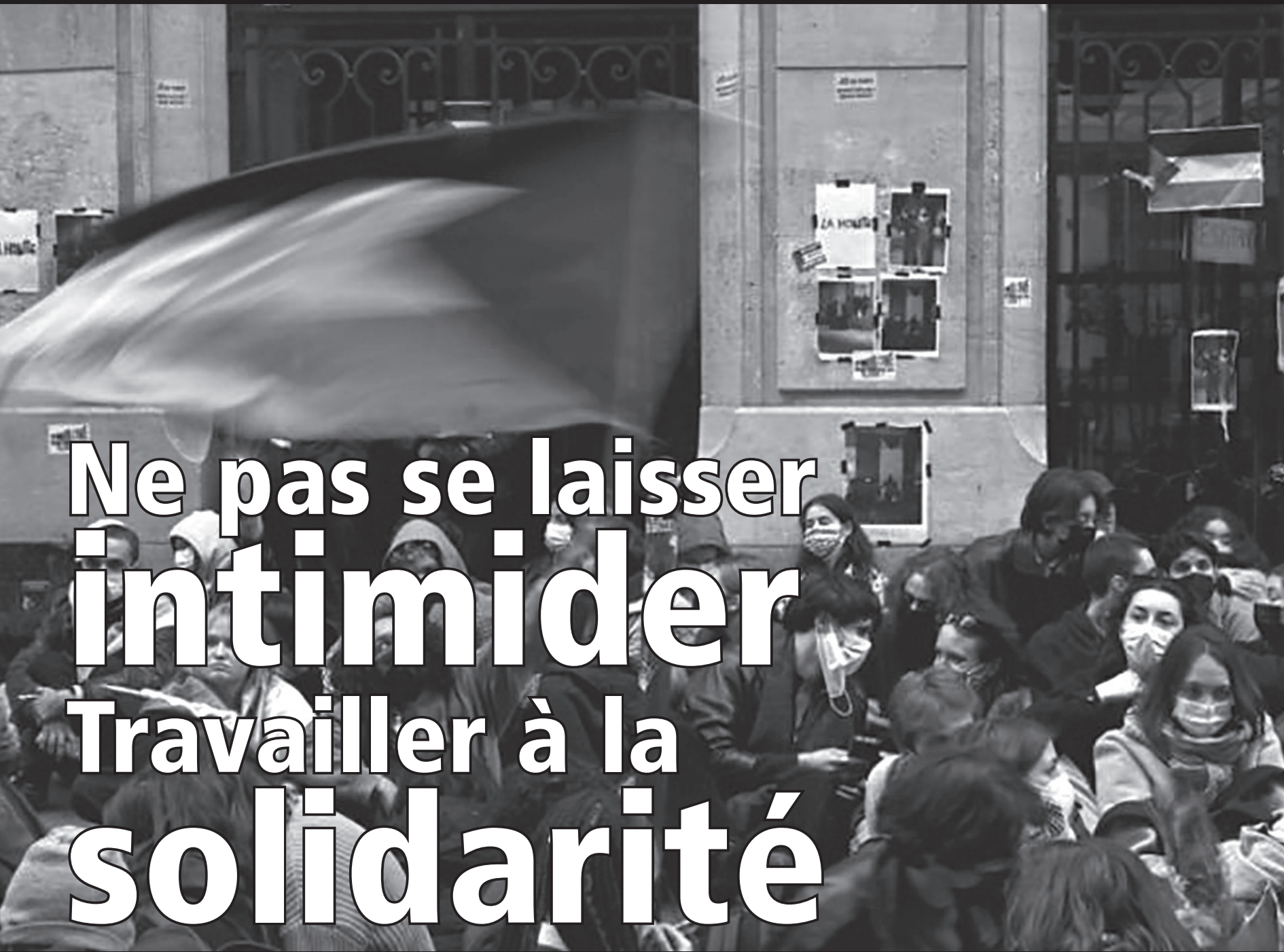
Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°661 - Mai 2024

Prochaine parution : Mardi 4 juin 2024

2€



Ne pas se laisser  
**intimider**  
Travailler à la  
**solidarité**

*Blocage complet de Sciences-Po Paris, le 26 avril 2024*

**Les élections au Parlement européen :  
une supercherie « démocratique »**

**Déclaration des partis et organisation  
marxistes-léninistes d'Europe** .....

**p. 13**

*"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"*

## Ne pas se laisser intimider, travailler à la solidarité

Ce journal arrive au lendemain des mobilisations du 1<sup>er</sup> mai qui, comme nous le soulignons dans notre article de la page 7, a été l'expression d'une « contestation significative ». Il faut dire qu'en face, Macron et son gouvernement ne sont pas avares de provocations.

Moins de 3 mois après le décret du 21 février qui amputait déjà de 10 milliards le budget 2024 voté quelques semaines plus tôt par le Parlement, Le Maire vient encore d'annoncer 10 milliards de coupes supplémentaires ponctionnées sur les budgets des services publics, des collectivités locales, de l'hôpital, de l'Éducation... Il y aurait, paraît-il, trop de fonctionnaires, trop de dépenses sociales, trop de fainéants qui glandent dans les administrations ou qui pointent à France Travail, se mettant ainsi au travers de la trajectoire vers le « plein-emploi » promis par Macron. Pour être sûr de pouvoir les obliger à accepter n'importe quel emploi même précaire et sous-payé, l'État a repris la main sur l'assurance chômage, sans égards aux « partenaires sociaux » qu'il ne loue que lorsqu'ils avalisent ses réformes. Mais quand un accord signé par 4 syndicats de la SNCF (CGT, FO, UNSA et Sud-Rail) prévoit une cessation d'activité anticipée pour les cheminots ayant occupé des postes pénibles, le ministre de l'Économie s'empare contre ce « contournement » de la réforme des retraites qui va à l'encontre de l'objectif de remettre les « seniors » au travail.

Le gouvernement veut éviter coûte que coûte que « Paris 2024 » ne soit gâché par des grèves. Macron voudrait faire de ces Jeux olympiques et paralympiques un grand moment d'unité nationale et de « fierté française ». Mais la réalité est plus forte que les marchands de rêves. Les jeux sans « le pain », que nous propose aujourd'hui Macron, laissent un goût amer : aux ouvriers accidentés sur les chantiers et aux familles de ceux qui y ont laissé leur vie ; aux étudiants qui ont été priés de céder leurs chambres universitaires ; aux migrants et aux sans-abri qu'on évacue de la capitale pour faire propre et aux associations de soutien en colère ; à tous ceux qui aiment le sport, mais qui n'ont pas les moyens d'assumer le prix des places et les coûts du transport et de l'hébergement qui ont explosé.

Dans le département de Seine-Saint-Denis, le plus pauvre et le plus « jeune » de la France hexagonale, les enseignants, les personnels éducatifs, les familles, les élèves et les étudiants continuent leur mobilisation entamée le 26 février en tenant ferme sur leur revendication d'un plan d'urgence pour l'Éducation qui alimente la contestation générale du « choc des savoirs » et du tri des élèves.

Un des marqueurs politiques de la période, c'est l'élargissement de la solidarité avec le peuple palestinien. Il faut dire que l'urgence est là. Les appels à la « désescalade » des États-Unis et de leurs alliés ne font pas dévier Netanyahu de son plan génocidaire. Surtout si, dans le même temps, ils font passer avant toute chose, le fameux « droit d'Israël à se défendre ». C'est ainsi que la France, avec les États-Unis, le Royaume-Uni... a participé à l'interception des missiles et des drones envoyés sur Israël par l'Iran en riposte à une frappe israélienne contre un bâtiment consulaire iranien à Damas.

Parti des universités américaines, un mouvement d'occupation des lieux d'étude en solidarité avec le peuple palestinien s'est étendu dans de nombreux pays. En France, il a débuté par l'occupation de Sciences-Po Paris et de la Sorbonne et gagné d'autres villes. Dans un contexte général de mal-être, d'inquiétudes, de colères et de contes-

tations de la société, la solidarité avec la Palestine met en mouvement des jeunes de plus en plus nombreux. Même si comparaison n'est pas raison, car la période est bien différente, il y a, de ce point de vue, des similitudes avec l'époque de la guerre du Vietnam dans les années 1960.

Intelligence artificielle à l'appui, le pouvoir et la réaction disposent aujourd'hui de beaucoup plus de moyens tant au niveau des techniques de contrôle et de maintien de l'ordre, qu'au niveau du formatage de l'opinion. La concentration des médias dans les mains d'une poignée de dirigeants de grands groupes en est un redoutable outil. Et le pouvoir judiciaire apparaît de plus en plus clairement comme l'autre béquille de l'État policier. En témoignent les multiples procès intentés contre des militants syndicaux, associatifs, et des dirigeants de partis politiques. Cela peut freiner, effrayer, mais ne suffit pas à faire taire la contestation et à museler les initiatives.

Pour le syndicalisme de classe, s'emparer de ces questions politiques, n'est pas s'éloigner de la défense des intérêts des travailleurs, bien au contraire. Nécessité dictée par l'urgence de la situation, la solidarité de classe avec le peuple palestinien, « dans la rue, comme à l'entreprise et au bureau », participe au combat contre un système dans lequel exploitation des travailleurs, domination des peuples, pillages et guerres réactionnaires sont indissociables.

Dans ce combat, la classe ouvrière et ses organisations de lutte doivent faire entendre leur voix. Dire « Non à l'immigration jetable » et développer la solidarité pour que « tous les travailleurs qui opèrent sur le sol français puissent bénéficier des mêmes droits », comme la fait le syndicat CGT d'Akkodis. Affirmer comme l'a fait le syndicat CGT de la centrale nucléaire de Civaux : « Nous sommes des agents du service public, de la production d'électricité, et nous ne sommes pas là pour aider à fabriquer des bombes ! » Se porter en faux contre les affirmations d'un Le Maire quand, accompagné du ministre des armées, il vante les bienfaits d'une « réindustrialisation » via « l'industrie de défense ».

La participation à la manifestation parisienne du 1<sup>er</sup> mai de la communauté kanak de France, qui a rejoint le cortège syndical avec sa banderole : « Non au dégel du corps électoral » et qui a défilé avec la CGT est une importante expression de cette nécessaire solidarité des travailleurs et des peuples.

Une solidarité nécessaire pour résister aux mauvais coups et pour avancer dans la voie d'une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste. C'est l'orientation de combat que porte notre parti et qu'il partage avec les membres de la Conférence Internationale des Partis et Organisation Marxistes-Léninistes. Nous publions dans ce journal plusieurs importantes déclarations des membres européens de cette CIPOML : une déclaration sur les élections européennes qui appelle à ne pas participer à cette « supercherie démocratique » et une déclaration à propos des 75 ans de OTAN : « Nous disons NON à vos guerres de terreur et de pillage ! » ★

### Abonnement à La Forge - Tarifs pour la France

Version électronique (pdf) : 26 € - Pli ouvert (version papier) : 28 €  
Pli fermé : 35 € - Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : **Société En Avant** - 15 cité Popincourt - 75011 Paris



# Les cent jours d'Attal à Matignon

C'est le 9 janvier 2024 que G. Attal était nommé Premier ministre en remplacement d'E. Borne. Plus jeune premier ministre de la V<sup>e</sup> République, il devait « régénérer » un deuxième quinquennat Macron à la peine. Désigné dans un contexte politique et économique compliqué pour Macron et son gouvernement, G. Attal fait de son mieux, en bon élève de son maître à l'Élysée à qui il doit cette nomination. Mais plus l'échéance des élections européennes se rapproche, et plus les sondages sont défavorables au camp présidentiel. Quant au déficit du PIB à 5,5 % en 2023, il dépasserait encore les 5 % en 2024, justifiant, du point de vue du gouvernement et de son encombrant ministre de l'Économie, 20 milliards d'économies cette année. Ajoutons à cela que le gouvernement n'a toujours pas de majorité absolue à l'Assemblée nationale et malgré des appels du pied répétés, l'opposition de droite, en particulier LR, est bien décidé à lui rendre la vie impossible ! C'est alors que les barrages d'agriculteurs se mettaient en place et les tracteurs montaient sur la capitale, révélateurs d'un monde agricole en

crise, qu'il prononçait devant l'Assemblée nationale son discours de politique générale. Depuis son installation à Matignon, ce que l'on peut mettre à son actif, ce sont donc les mesures qu'il a prises pour calmer la colère d'une partie des agriculteurs. Outre le versement des aides de la PAC en retard ou l'amélioration de leurs pensions de retraite, toute une série de mesures vont dans le sens de supprimer des normes et des obligations visant à protéger l'environnement, répondant ainsi aux pressions de la FNSEA.

Les maîtres mots de son discours de politique générale ont été : « déverrouiller, desmicardiser, débureaucratiser » ! C'est-à-dire aller encore plus loin dans la dérégulation pour permettre aux entreprises et à l'agro-business de mener leurs affaires avec le moins de comptes à rendre à la société.

« Desmicardiser » ? Mais sans alourdir ce que les patrons considèrent comme des charges », c'est-à-dire en poussant encore plus loin les exonérations sociales et fiscales pour le patronat (ce qui, de fait, revient à une baisse de la part indirecte des salaires) !

Attal s'est adressé tout au long de son discours aux « classes moyennes », « cette France de l'entre-deux qui travaille mais ne gagne pas toujours plus que ceux qui ne travaillent pas ». Et ce mot « travail » est celui qui est revenu plus de quarante fois dans la bouche du Premier ministre ! Ceux qui ont été visés dans son discours, ce ne sont pas les oligarques aux revenus indécents comme celui d'un Tavares, ces grands patrons dont les dividendes donnent le tournis, non, ce sont les chômeurs qui sont dans le collimateur du Premier ministre : les chômeurs de longue durée dont il a annoncé qu'il allait supprimer l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour la remplacer par le RSA ; annonce également de la généralisation en 2025 des 15 heures de travaux d'intérêt général en échange du RSA et une nouvelle réforme de l'assurance chômage en cours (Cf. article dans ce journal). Pour Attal, « il faut que ceux qui ont une activité gagnent toujours plus que ceux qui n'en n'ont pas ! ». Non pas en augmentant les salaires, mais en diminuant les allocations chômage !

Pour les fonctionnaires, les augmentations du salaire individualisées et

hypothétiques rimeront avec *mérite* et *efforts supplémentaires* ! La même recette en somme que celle appliquée aux enseignants de la fonction publique... mais licenciement en vue pour ceux qui seraient défaillants car le statut de ces salariés est dans le viseur de leur ministre de tutelle.

Attal a réaffirmé la promesse faite par Macron de continuer à baisser les impôts sur les classes moyennes de 2 milliards d'euros. Comment compte-t-il s'y prendre alors que dans le même temps il promet de faire revenir le déficit public en dessous des 3 % d'ici 2027 ? Sa réponse : revoir notre modèle social « trop coûteux ». Donc, moins de protection pour les chômeurs et les plus fragiles, mais encore, à l'avenir, moins de services publics pour tous.

La jeunesse d'Attal est peut-être un atout : au niveau du dynamisme sûrement ! Mais si le Premier ministre est sur le terrain et le revendique, c'est surtout pour répondre aux urgences. Attal est un chef d'orchestre qui fait jouer la partition écrite par Macron, celle d'une politique toujours plus réactionnaire et antipopulaire. ★

## Discours de Viry-Châtillon

### « Aujourd'hui c'est la République qui contre-attaque ! »

« Tu casses, tu ré pares, tu salis, tu nettoies, tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter ! ». C'est par cette formule scandée d'un ton martial, que G. Attal avait surpris l'Assemblée lors de son discours de politique générale, le 30 janvier dernier. C'est sur le même ton, reprenant la formule et en déclinant en mesures concrètes sa conception de la restauration de l'autorité, dans la famille, dans la rue, à l'école, qu'il s'est exprimé le 18 avril à Viry-Châtillon. Viry-Châtillon où, le 4 avril, un jeune collégien de 15 ans a perdu la vie, battu à mort par d'autres jeunes. Ce crime terrible, commis par d'autres jeunes, du même âge ou à peine plus âgés que lui, vient s'ajouter à d'autres morts d'adolescents dans des circonstances similaires. Elles nous interrogent sur ce que la société a produit comme dérives dans une partie de notre jeunesse. C'est sur cette triste réalité qu'Attal a choisi de braquer les feux pour nous donner ses réponses. « Je veux que ces drames cessent » clame-t-il ! Comment en est-on arrivé là ? Attal a son analyse : les parents défaillants, les écrans et les réseaux sociaux, l'entrisme d'idéologies ennemies de la République, et enfin l'arrangement

avec la réalité, l'abandon, le renoncement.

Bien sûr, il ne mettra pas en cause l'exclusion sociale et celle liée à la couleur de peau, le délabrement de l'école et des services publics et sociaux, la paupérisation croissante, les années de glorification de l'individualisme, bref les dégâts idéologiques, politiques et sociaux liés à une politique néolibérale débridée et aux crises d'un système capitaliste « broyeur de vies ». A ceux qui, selon Attal, leur ont toujours trouvé des excuses, il répond, « aujourd'hui c'est la République qui contre-attaque » ! Attal se donne 8 semaines pour mettre en place son plan.

Et cette contre-attaque, elle commence par s'en prendre aux « parents défaillants ».

Bien sûr, on fera la différence entre ceux qui essaient mais sont dépassés, ceux-là, promet Attal, on les accompagnera ; mais « ceux qui se dérobent à leur devoir », ceux qui démissionnent seront sanctionnés : par des travaux d'intérêt général, des convocations devant le juge, des amendes...

Contre les écrans et les réseaux sociaux, ce sont des propositions de régulation et la volonté de réduire

le temps devant les écrans. Par quels moyens ? Attal veut contrôler l'âge pour s'inscrire sur les réseaux sociaux... et évoque d'autres pistes sans plus de précisions... Sauf celle d'interdire les écrans en crèches ???

Il promet ensuite d'être intraitable contre le séparatisme islamiste, et revendique fièrement d'avoir été celui qui a interdit l'abaya au collège et au lycée. Et d'ajouter que le fait de s'en prendre à quelqu'un parce qu'il ne respecte pas des principes religieux sera considéré par la justice comme une circonstance aggravante. Attal revendiquera ensuite les opérations « place nette » contre le trafic de stupéfiants initié par Macron. Ces opérations très médiatisées ont, les habitants des quartiers touchés le savent bien, un effet très limité et surtout éphémère.

Quant à l'école où les collégiens doivent être présents de 8h à 18h (!?), si ce n'est pas encore la trique, ça s'en rapproche : temps hebdomadaires de « respect de l'autre », augmentation du temps d'éducation morale et civique, obligation de se lever quand le professeur entre en classe, et port de l'uniforme généralisé. L'exclusion d'un élève pourra se faire dès le primaire ! Les parents

devront signer un contrat avec l'établissement scolaire lui signifiant droits et obligations.

Quant aux élèves gravement perturbateurs, c'est la double peine : sanction immédiate et mention portée sur le livret scolaire pour qu'ils soient pénalisés aux examens.

Le Premier ministre veut aussi s'en prendre à l'excuse de minorité dans le droit pénal, et prévoit, pour les jeunes de moins de 16 ans, des mesures éducatives. Pour ceux de 16 à 18 ans, il demande qu'ils puissent être jugés en comparution immédiate.

Ce discours d'autorité et ces mesures répressives sont censés rassurer et plaire à un certain électorat qu'il faut gagner pour les futures échéances. On peut douter que les remèdes appliqués soient de nature à régler les problèmes. La répression, c'est le dernier recours d'un régime à bout de course qui, ayant perdu une partie de la jeunesse, se retourne contre elle. Les émeutes de juillet dernier avaient déjà montré que face à une jeunesse en déshérence, le pouvoir ne connaissait que la répression, se refusant à voir les causes profondes de sa révolte. ★

# 10 milliards de coupes budgétaires supplémentaires pour 2024

Dans notre édition du mois dernier, nous indiquions à propos des coupes budgétaires des années 2023, 2024 et 2025 : « 16 milliards hier, 10 aujourd'hui, 20 demain ». Quelques jours plus tard, le gouvernement annonçait 10 milliards d'économies supplémentaires pour cette même année 2024.

Cette annonce est arrivée après la publication, le 26 mars, des chiffres Insee indiquant que le déficit public pour 2023 (154 milliards d'euros) a finalement atteint les 5,5 % du PIB, bien au-delà des 4,9 % initialement prévus par le gouvernement. B. Le Maire, ministre de l'Economie, l'explique ainsi : « Il n'y a pas eu plus de dépenses publiques que ce que nous avons dit, il y a eu moins de recettes que prévu ». La perte de recettes fiscales est effectivement conséquente avec un recul de 21 milliards d'euros en 2023. C'est à mettre en rapport avec la situation économique : en octobre 2023, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) prévoyait, pour 2024, une croissance de 0,8 % en moyenne annuelle. Dans une note du 5 avril, ce chiffre était ramené à 0,5 %. En lien avec cette « faible croissance de

l'activité », l'OFCE prévoit également « un retournement du marché du travail conduisant à une hausse du taux de chômage à 8,2 % fin 2024 puis 8,1 % fin 2025 (hors effet de la réforme du RSA) ».

Comme il n'est pas question de s'en prendre aux profits, ni aux multimillionnaires comme Tavares, qui vient de se faire octroyer un salaire annuel 2023 de 36,5 millions d'euros, le gouvernement se rabat sur les chômeurs qu'il veut contraindre à accepter d'importe quel travail, même s'il est sous-payé ou de quelques heures seulement, pourvu que cela puisse alimenter le mythe du « plein-emploi ». De nouvelles restrictions dans les dépenses de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'hôpital public et de la Sécurité sociale seraient incontournables : des « efforts » soi-disant « indispensables », sous peine de voir la France sanctionnée par les agences de notations internationales, les marchés financiers et l'Union européenne.

Les « fonctionnaires » sont dans le viseur du gouvernement. D'après la Cour des comptes qui n'est jamais avare de recommandations austéritaires, et selon des informations

largement relayées par la presse économique, tel le magazine *Capital* contrôlé depuis 2021 par le milliardaire ultra-réactionnaire Vincent Bolloré, « certains employeurs de la fonction publique n'appliquent toujours pas la règle des 35 heures de travail hebdomadaires, malgré une loi de 2019 qui devait supprimer l'essentiel des dérogations ». Fainéants donc, mais pas seulement ! Ministre de la Transformation de la Fonction publique, Stanislas Guerini veut sanctionner « l'incompétence professionnelle » et affirme pour cela vouloir « lever le tabou du licenciement dans la fonction publique ». Quelle provocation quand on sait que les services de santé et la plupart des services publics ne « tiennent » que grâce à l'engagement de femmes et d'hommes qui n'en peuvent plus !

Les seuls épargnés sont les policiers. Leurs syndicats peuvent remercier Darmanin qui s'est démené pour leur éviter les « efforts » soi-disant équitablement répartis entre tous les fonctionnaires. Comment, en revanche, les hôpitaux publics, déjà au bord de l'implosion, pourront-ils tourner si l'Etat ajoute encore une nouvelle ponction aux 600 millions d'euros

d'économies qui leur ont déjà été demandés pour l'année 2024 ? Idem pour l'Education nationale qui était déjà concernée par une annulation de dépense de 700 millions d'euros (-900 millions d'euros pour l'Enseignement supérieur). Mais comme si cela ne suffisait pas, N. Belloubet, ministre de l'Education nationale, a annoncé fin avril la suppression des heures supplémentaires pour le restant de l'année 2024. Cela signifiait que tous les projets et dispositifs d'accompagnement des élèves seraient suspendus et qu'une partie des cours ne seraient plus assurés ! Devant l'énormité de la mesure, le tollé provoqué par cette annonce, et la détermination des enseignants dont la forte mobilisation le 1<sup>er</sup> mai a été un signe, le gouvernement a dû reculer : le premier mai, au moment du défilé parisien, le ministère annonçait par communiqué qu'il revenait sur sa décision et que les heures supplémentaires étaient rétablies pour cette fin d'année ! Un encouragement à continuer la lutte : « **de l'argent pour l'école, la santé et le social, pas pour la guerre !** » ★

## Le gouvernement dicte sa loi sur l'assurance chômage

On s'y attendait, le gouvernement veut être seul décisionnaire pour imposer sa réforme régressive de l'assurance chômage. Comme pour la réforme précédente, en 2019, il reprend la main, au détriment des « partenaires sociaux ». C'est au moyen d'un décret, dit « de carence », le septième depuis 2018, que sera imposée la réforme, en juillet 2024.

Le gouvernement – qui l'avait laissé entendre explicitement – a pris prétexte du désaccord entre les représentants du patronat et des salariés sur le dernier texte en discussion, le « Pacte de la vie au travail », en particulier sur la partie qui traite du travail des seniors.

Mais il était évident que la lettre de cadrage gouvernementale fixée avant les négociations, dès l'automne, était trop contrainte et imposait un cadre financier trop draconien pour que les organisations syndicales puissent signer. Pour la CGT, « c'était écrit d'avance, cet échec », « les lettres de cadrage que nous envoie le gouvernement sont tellement contraignantes qu'on ne peut qu'arriver à des baisses de droits pour les salariés ou bien à une absence d'accord ».

Le « décret de carence » écrit par le gouvernement aurait « pour objectif

de concourir à l'atteinte du plein-emploi et de favoriser le retour rapide en emploi des chômeurs indemnisés ».

Au cours de sa campagne électorale de 2017, Macron avait annoncé dans son programme sa volonté de mettre la question de l'indemnisation du chômage sous le contrôle exclusif de l'Etat. Avec ses lettres de cadrage imposées au début de toutes les négociations, le gouvernement organise l'échec des discussions pour avoir les mains totalement libres.

Et c'est ainsi qu'il entend mettre en œuvre son ambition maintes fois réaffirmée d'aggraver encore plus sévèrement les conditions d'accès aux droits des chômeurs dans un but hypothétique de ramener le taux de chômage à 5 % d'ici 2027.

Rien n'est moins sûr que l'atteinte de cet objectif « plein-emploi » obtenu par la peur et la force. D'autant que seul le tiers des inscrits à Pôle Emploi est indemnisé, que la moitié des allocataires travaille au moins partiellement et que la situation de l'emploi se dégrade. Le chômage remonte.

Il était de 7,1 % de la population active au premier trimestre 2023 et est passé à 7,5 % aujourd'hui. L'Observatoire français des conjonctures économiques estimait dans une note du 10 avril, que le taux de

chômage poursuivrait sa hausse et devrait atteindre 8,2 % fin 2024 et 8,1 % fin 2025.

Au troisième trimestre 2023 (source Unedic), il y avait 6,1 millions de chômeurs, toutes catégories confondues, dont 3 millions en catégorie A, qui comprend les chômeurs sans aucune activité. L'allocation moyenne nette des chômeurs indemnisés s'élève à 1 033 euros par mois.

Il y a quelques jours, G. Attal a rappelé les différentes modalités qui permettent de durcir la réforme : diminuer la durée d'indemnisation, augmenter le temps nécessaire pour ouvrir les droits, baisser le montant de l'allocation. S'il laisse planer le suspense en évoquant toujours les trois possibilités, il a cependant annoncé avoir une préférence pour le durcissement de l'accès aux droits. Il faut aujourd'hui avoir travaillé 6 mois dans les 24 derniers mois pour ouvrir des droits et c'est la remise en question de cette condition qui aurait les faveurs du gouvernement. Dans son interview à BFM, il caricature les précaires : « Il y a un système qui s'est organisé pour des multiplications de petits contrats, des contrats courts, entre lesquels on bénéficie du chômage. "Je travaille quelques mois, je touche le chômage quelques mois,

je retravaille quelques mois, je touche le chômage" ». Cette attaque est d'autant plus cynique que la réforme va condamner à la précarité éternelle d'abord les plus précaires, et surtout les chômeurs les plus en difficulté.

Cette réforme est à replacer dans le contexte des attaques diverses menées par le gouvernement pour manifester sa volonté d'autorité et sa « fermeté » pour s'en prendre aux droits sociaux.

Comme le disait ironiquement l'ancien directeur de cabinet de Muriel Pénicaud (2017-2020) : « Comme le gouvernement n'a pas le courage de faire des réformes pour que le travail paie plus, ils en font pour que le chômage paie moins... ». Et c'est en connaisseur qu'il parle, M. Pénicaud ayant été la ministre qui a mis en œuvre les réformes du premier quinquennat Macron (plafonnement des indemnités prud'homales, fusion des instances représentatives du personnel, accords de « compétitivité », ruptures conventionnelles collectives...) fragilisant les protections collectives et s'attaquant aux outils de lutte des salariés au nom, déjà, de la relance de l'emploi ! ★



# La criminalisation du mouvement n'empêchera pas la solidarité avec le peuple palestinien

Dès le 7 octobre, le gouvernement a cherché à empêcher que la solidarité avec le peuple palestinien, victime d'une guerre d'extermination, puisse s'exprimer. Ce fut d'abord l'interdiction des manifestations de soutien au peuple palestinien sous prétexte de « risque de trouble à l'ordre public » et des amendes de 135 euros pour ceux qui s'avisent de braver ces interdictions. Mais cela n'a pas découragé les manifestants qui ont bravé les forces de l'ordre et réussi très souvent à tenir des rassemblements.

Autre tentative pour empêcher le mouvement de solidarité de s'exprimer : les poursuites judiciaires contre des organisations ou des responsables d'organisations qui n'ont pas publiquement dénoncé le caractère « terroriste » du Hamas (notamment le NPA et la FI) et une pression constante sur l'ensemble du mouvement de solidarité pour que, dans chaque prise de position, il y ait une dénonciation des « crimes du Hamas ». Entre le 7 octobre et le 31 décembre 2023, 385 « signalements » pour des propos liés à la guerre au Proche-Orient ont été transmis à la justice – la plupart émanant d'associations sionistes étroitement liées

à Israël, telle l'Organisation juive d'Europe –, une enquête ayant été lancée dans presque tous les cas !

Si, au plus fort de la guerre, les pressions ont été moindres – le principe de la réalité du génocide en cours s'imposant – elles sont revenues en force à partir du mois d'avril, après la suspension des bombardements systématiques sur Gaza. Pressions mais aussi multiplication des poursuites à l'encontre de syndicalistes, de dirigeants politiques et d'élus, en particulier FI.

Ces derniers mois, plusieurs condamnations à de la prison avec sursis ont déjà été prononcées. C'est le cas notamment pour le secrétaire de l'UD CGT du Nord, Jean-Paul Delescaut, condamné le 18 avril à un an de prison ferme avec sursis (voir article p.8). Une condamnation qui constitue un dangereux précédent. Non seulement elle criminalise le soutien au peuple palestinien mais conteste, de plus, au syndicat le droit de s'exprimer sur des questions politiques. Et ce alors que plus d'une quarantaine de procédures sont actuellement en cours pour apologie du terrorisme ou remise en cause de l'Etat d'Israël, pour des propos tenus au lendemain du 7 octobre ou des tracts, tweets et

tribunes ayant paru tout au long de ces six premiers mois de guerre.

Le 17 avril, une réunion publique à l'université de Lille où Rima Hassan, juriste franco-palestinienne candidate FI aux élections européennes, devait intervenir aux côtés de Jean-Luc Mélenchon, était « annulée ». Deux jours plus tard, elle était convoquée pour « audition libre » et le 23, c'était au tour de la députée FI, Mathilde Panot, pour la prise de position officielle de FI au lendemain du 7 octobre.

Le NPA et Révolution permanente, à travers son dirigeant Anasse Kazib, ainsi que nombre de militants actifs dans le mouvement de solidarité avec la Palestine ont également été convoqués.

Si le gouvernement misait sur un recul du mouvement de solidarité, cette entreprise de criminalisation a eu l'effet inverse. Alors que les manifestations commençaient à s'esouffler, les étudiants de Sciences-Po Paris ont pris le relais, rejoint par ceux d'autres écoles de province, exigeant que les conseils d'administration suspendent les partenariats de leurs écoles avec des universités israéliennes. Une exigence reprise dans plusieurs universités et qui

commence à faire boule de neige. Et pour être entendus, ils sont passés à l'action, occupant leurs écoles pour dénoncer la guerre en cours à Gaza. Un mouvement qui s'inscrit dans une mobilisation internationale qui n'a cessé de monter en puissance, notamment aux Etats-Unis, où plusieurs universités ont été occupées plusieurs jours durant. Mais comme aux Etats-Unis, la réponse du gouvernement aux occupations a été immédiate : intervention de la police et consignes de fermeté données aux directeurs de ces institutions qui pourraient se traduire par des renvois, des sanctions disciplinaires ou la non-délivrance de diplômes. Les réactions à ces attaques ont été unanimes. Notre parti apporte son soutien à toutes celles et ceux qui sont victimes de la répression. Avec l'ensemble des forces du mouvement de solidarité, il dénonce cette criminalisation de la solidarité avec le peuple palestinien en lutte contre l'apartheid, l'occupation et la colonisation, pour son droit à vivre sur sa terre et à décider de son destin. Une criminalisation qui, demain, pourrait s'étendre à d'autres luttes, comme celle du peuple kanak mobilisé pour son indépendance. ★

## IA et services publics

### Merci Albert !

Selon les promoteurs de la Transformation publique, l'IA « générative », capable de produire des réponses automatiques personnalisées à des sollicitations d'utilisateurs, présenterait un double avantage : une réduction importante des délais de traitement et une économie notable de personnel humain. Ce sont tous les espoirs que les services de Stanislas Guerini placent dans cette nouvelle recrue, dont ils ne cessent de louer les qualités : « *l'outil d'IA générative, souverain, libre et ouvert, créé par et pour des agents publics, nommé Albert* ». Expérimentée dans des services de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, l'IA générative aurait permis de diviser par deux les temps d'attente, dans la mesure où il « suffit » aux agents d'appuyer sur un bouton pour obtenir une réponse qu'ils peuvent éditer après l'avoir éventuellement complétée.

L'outil est en passe d'être déployé dans les réseaux France services. Ces 2 700 « guichets uniques de proximité » pallient les multiples fermetures de sites que connaissent l'administration des finances, les caisses d'allocations familiales, d'assurance maladie ou de retraite, la Poste... Ceux qui y tra-

vailent sont des agents d'orientation qui peuvent aider « *aux démarches administratives du quotidien* » rendues de plus en plus complexes et inaccessibles pour qui ne maîtrise pas l'administration électronique et toute les démarches en ligne. Mais ce ne sont pas des professionnels formés dans ces différents domaines, aptes à traiter des situations complexes et à vérifier la pertinence ou la validité de la réponse proposée par Albert considéré comme un « agent public nouvelle génération ».

Dans le cadre des économies budgétaires, l'IA est également vue comme un puissant outil de lutte contre la fraude. Un rapport sénatorial d'avril 2024 regrette que cet outil soit encore « *très peu utilisé à Bercy, et (...) encore moins dans la sphère sociale* ». C'est dans la logique du grand plan de lutte contre la fraude présenté il y a un an par G. Attal et complété aujourd'hui par Thomas Cazenave, son successeur au ministère des comptes publics qui veut « passer à la vitesse supérieure » et « *explorer de nouvelles pistes* ».

Le *datamining*, qui permet de croiser de multiples données puisées dans les fichiers partagés des diverses

administrations, est déjà largement utilisé. Dans les caisses d'allocations familiales, il a débouché sur un système de profilage des allocataires et de ciblage des contrôles sur ceux qui sont soi-disant les plus susceptibles d'avoir commis des erreurs ou des irrégularités dans leurs déclarations. L'algorithme qui cible les plus pauvres et les plus précaires calcule un « score de risque » établi en fonction de la composition de la famille, du niveau de ressources, de la situation professionnelle ou de la perception de certaines prestations. Présentée comme une manière de renflouer les caisses publiques, cette lutte contre la fraude, dont le gouvernement ne cesse de parler, laisse de côté les gros fraudeurs légaux, ceux qui, sans vergogne, peuvent comme Carlos Tavares (Stellantis) déclarer à qui s'offusque de leurs revenus indécents : « *si vous estimez que ce n'est pas acceptable, faites une loi* ». Elle suggère en revanche, de manière inavouée, que tous les pauvres sont des fraudeurs potentiels.

Pour repérer les fraudeurs, Thomas Cazenave se félicite de l'efficacité d'un autre outil : le *webscraping*, qui collecte et analyse les données

sur les réseaux sociaux et les sites internet.

Ces nouvelles technologies d'intelligence artificielle sont jugées tout particulièrement intéressantes dans le domaine du renseignement, du contrôle des citoyens et du « maintien de l'ordre ». Sa capacité de traitement et d'analyse en temps réel de masses de données, fait considérer l'IA comme un outil majeur d'anticipation des « situations à risque » et d'aide à la décision : un moyen pour la gendarmerie nationale de donner « *un temps d'avance aux forces de l'ordre* ».

C'est ce que Gabriel Attal, Stéphane Guerini, Darmanin et consors nomment l'engagement de l'Etat « *pour rendre l'action publique plus simple, plus efficace au bénéfice des Français* ». Un engagement qui prétend vouloir « débureaucratiser » l'Etat, mais qui ne fait que renforcer l'Etat policier ! Les mobilisations des agents des services publics et sociaux et celles des usagers pour des services publics au service des usagers n'en sont que plus importantes ! ★

JO 2024

## Il n'y aura pas « d'union nationale »

Samedi 27 avril, la famille et les amis d'Amara Dioumassy se sont retrouvés sur le chantier des JO où il a été mortellement percuté par un camion le 16 juin 2023. Cet ouvrier de 51 ans travaillait pour une filiale de Veolia où, selon le secrétaire général de la CGT de Bobigny, « les conditions de sécurité les plus banales n'étaient pas appliquées ». « C'est pour ça, indique-t-il, qu'Amara est décédé ». Au total, ce sont 181 accidents du travail qui ont été recensés depuis le début des travaux liés aux Jeux Olympiques, dont 31 graves (1). Ce sont des ombres que la grande « fête populaire », de « fierté française » et d'union nationale, promise par Macron lors de ses « vœux aux Français », le 31 décembre 2023, ne pourra effacer.

La « trêve olympique » à laquelle il prétend œuvrer, n'aura pas lieu. Alors que la situation est de plus en plus tendue au Moyen-Orient et que le génocide du peuple palestinien se poursuit, le temps des jeux ne sera pas le « moment diplomatique et de paix » qu'il a annoncé. Ils ne pourront s'extraire d'une réalité internationale de plus en plus tendue. Lui-même en apporte le démenti quand, interrogé par des journalistes sur la différence

de traitement faite par le CIO entre la Russie et Israël, il justifie ainsi la position de l'impérialisme français dans la guerre inter-impérialiste en Ukraine et son soutien à Israël : « La distinction est très claire, on ne peut pas dire qu'Israël est un attaquant ». Bien qu'ils soient présentés comme les plus économes de ces dernières années, le coût des jeux fait grincer des dents au moment où le gouvernement empile les annonces de coupes budgétaires qui vont encore aggraver la situation des services publics et sociaux, appauvrir encore plus les chômeurs et les précaires, rendre l'accès aux soins encore plus difficile pour une grande partie de la population.

Pour le département de Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France censé être un des grands bénéficiaires des retombées de ces jeux, la douche est froide. Les enseignants, les parents et les élèves ont pu vérifier que la priorité du gouvernement n'est pas le plan d'urgence pour l'Education qu'ils réclament pour le 93 !

L'annonce selon laquelle 1667 logements accueillant les athlètes et les journalistes seront proposés à des étudiants à l'issue des jeux ne suffira

pas à faire oublier que 3000 étudiants boursiers ont été chassés de leurs cités universitaires pour libérer des places durant les jeux. D'autant que, d'après des informations recueillies par le journal *Le Monde*, ces logements ne rentreront pas dans le parc des cités-U géré par les Crous (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) mais seraient confiés à des bailleurs privés.

Malgré tous les efforts déployés pour assainir l'eau de la Seine, elle a fort peu de chances d'être propre à la baignade. Et les « menaces terroristes » sont l'occasion de tester en grand de nouveaux et inquiétants dispositifs de surveillance de masse et de gestion des foules... Autant de sujets de mécontentement auxquels s'ajoute celui des personnels réquisitionnés. Des préavis de grève ont été déposés dans les trois fonctions publiques : services de l'Etat, des collectivités territoriales et des services de santé, qui vont être submergés de sollicitations alors qu'ils ont déjà du mal à fonctionner en temps normal. Parmi les primes censées compenser ces contraintes supplémentaires, les montant les plus élevés iront en priorité aux policiers et aux gendarmes. Mais les suppressions de congés,

les heures sup, les dérogations aux horaires de travail légaux et les frais supplémentaires, notamment pour celles et ceux qui devront trouver des solutions de garde pour leurs enfants durant les vacances d'été, c'est pour tout le monde ! Des préavis de grève ont également été déposés dans les secteurs du commerce et des services. Vu le prix des entrées, des transports et des hébergements, et l'instauration de zones rouges où l'on ne pourra entrer qu'avec un laissez-passer, beaucoup devront se contenter de suivre les épreuves sur écrans et les frustrations risquent d'être importantes.

Autant de réalités qui ne vont pas faire oublier les mécontentements qui s'accumulent et qui vont, au contraire, les nourrir ! ★

1. Cela relativise les affirmations de B. Thibault, qui siège au comité d'organisation des JOP en tant que représentant des signataires de leur « charte sociale » : dans un interview accordée en décembre dernier au quotidien Ouest-France, il s'y réjouissait d'un taux d'accidents du travail 4 fois moindre sur un chantier des Jeux Olympiques 2024 que sur des chantiers comparables.

### « Nettoyage social » des migrants

## De nombreuses voix s'élèvent contre les Jeux Olympiques de la honte

À l'approche des Jeux Olympiques, les interventions policières pour chasser en catimini les migrants des squats de la région Parisienne et les éloigner vers la province se sont multipliées. A Orléans, le maire de droite qui se dit « envahi » a mis la question sur la place publique tout en réclamant plus d'expulsions : « Toutes les semaines, les bus affrétés par l'Etat déposent des dizaines de migrants à Orléans depuis ces derniers mois, au total 500 alors que sur la ville l'accueil est saturé. »

Après avoir démenti tout rapport avec les JO, le 26 mars, le préfet a fini par cracher le morceau : « vu l'ampleur des besoins d'hébergement en IDF [du fait d'une politique de suppression de plus de 5000 places d'hébergement d'urgence en hôtel], il a été créé 10 Sas d'accueil tampon » à l'échelle nationale dont Orléans, Angers, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg. A Orléans, sur les 519 migrants, 146 relèvent du dispositif de demande du droit d'asile, 355 de l'hébergement d'urgence, 38 ont été « volontaires pour quitter le territoire ». Depuis un an, les 10 SAS centre d'hébergement temporaire JO

ont déporté 3 600 SDF des quartiers concernés par les JO.

Ces mesures, qui stigmatisent les migrants sur fond de campagne électorale haineuse, ont soulevé le cœur de 67 associations dont Emmaüs, la LDH, Médecins du Monde et nombre d'athlètes, qui se sont rassemblés dans un collectif « Le revers de la médaille » pour dénoncer un « nettoyage social ». Le collectif nous révèle dans sa lettre ouverte adressée au Comité d'Organisation des JO (CAJO) qu'en réalité ce procédé, qui s'est inspiré des méthodes américaines de transfert par car de migrants des Etats sudistes vers New-York, « est devenu standard pour les villes hôtes des JO, avec, depuis les années 1980 à 2007, un total de 2 millions de migrants déportés, cachés ». En 2016, lors des JO de Rio de Janeiro, on avait dénoncé les rafles et morts dans les favelas dont l'armée de Bolsonaro s'est rendu coupable... sans oublier les destructions des quartiers populaires lors des JO de Pékin de 2008.

Ainsi, à Vitry-sur-Seine (94), le 17 avril au matin, 100 jours avant les JO, la chasse aux migrants est ouverte avec 250 CRS pour vider, tel du

bétail, les 450 migrants du plus grand squat de France, migrants qui avaient trouvé refuge dans une usine désaffectée.

Comme le dénonce le collectif « Accès au Droit » qui soutient les migrants de Vitry, le comble du scandale, c'est que 80 % des migrants raflés et déportés avec leurs enfants pourtant scolarisés, sont des ouvriers des chantiers du Grand Paris et des Jeux Olympiques en CDI, comme cet ouvrier de la maintenance électrique chez Eiffage. Ouvriers du bâtiment, surexploités par ces monopoles pour des profits de haute intensité, ils sont pourtant réduits à la misère et à survivre dans des squats faute d'accès au droit au logement sur fond de discrimination dans les demandes de logement. Médecins du Monde confirme que ces travailleurs immigrés du Tchad, du Soudan, d'Erythrée, de Côte d'Ivoire, de Guinée, en CDI n'ont pas d'autres solution que le squat, et « qu'à l'occasion des JO, c'est un coup d'accélérateur des politiques de maltraitance et de non-accueil contre les personnes étrangères ».

Les JO, avec leur « état d'exception » et leur périmètre de sécurité, sous prétexte de menace terroriste, sont

aussi l'occasion d'expulser des étudiants des logements du CROUS pour loger policiers et agents de sécurité, de créer des zones rouges de non-droit « interdit aux sans-abris » à Paris, voire à vouloir imposer une loi portant atteinte au droit de grève pendant 30 jours dans le secteur des transports.

Nous reprenons à notre compte le slogan du collectif « Le revers de la médaille » contre « le nettoyage social » qui a été peint après une manifestation dans les rues de Paris, sur la façade du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques à Saint-Denis. Il s'agit d'un pastiche du triple slogan olympique qui vient en contestation et participe à la mise en échec du vœu « d'unité nationale » et d'union sacrée formulé par Macron, alors que la flamme olympique portée par les athlètes sera accueillie dans une capitale vidée de ses migrants SDF : « Plus vite ! ... pour vider l'Île-de-France des populations précaires. Plus haut ! ... l'exploitation des travailleurs sans papiers. Plus fort ! ... dans la réponse sécuritaire contre les personnes à la rue. » ★



## Le 1<sup>er</sup> mai 2024 en France

Les premiers mai se suivent mais ne se ressemblent pas ! Et on ne peut comparer le premier mai de cette année à celui de l'année 2023, et pour cause ! L'année dernière le premier mai s'est déroulé alors que les forces sociales étaient engagées depuis des mois dans une opposition massive à la réforme des retraites qui voulait nous faire travailler 2 ans de plus ! Ce premier mai 2023 avait donc rassemblé des millions de travailleurs dans tout le pays.

Cette année, ce sont environ 200 000 manifestants qui se sont mobilisés dans 260 cortèges à travers le pays, preuve d'une contestation significative. Acquis de la grande mobilisation de l'année 2023, la persistance de l'unité syndicale, car un peu partout ce sont l'ensemble des organisations syndicales de travailleurs (CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA) et d'étudiants et lycéens qui ont appelé ensemble à cette journée de lutte.

Et cette année, partout dans les cortèges, à côté des drapeaux rouges de la classe ouvrière se sont mêlés les drapeaux palestiniens. Depuis plus de 7 mois maintenant, le mouvement ouvrier et celui de la jeunesse, le mouvement anticolonialiste et démocratique fait entendre sa voix : stop au génocide à Gaza, cessez le feu immédiat. Le 1<sup>er</sup> mai a été l'occasion de réaffirmer cette exigence unitaire, alors que plusieurs facultés et sites de sciences po sont mobilisés pour obtenir la rupture des partenariats avec

les universités israéliennes. Beaucoup de raisons de se mobiliser, à commencer, comme l'a expliqué S. Binet au départ de la manifestation de Paris, contre la répression antisynicale qui s'est abattue et continue de s'abattre sur de trop nombreux militants, de la CGT notamment.

La question de l'augmentation des salaires, trop bas et grignotés par l'inflation et les charges toujours plus lourdes, est une exigence des salariés. La question de la guerre, celle que mène l'État sioniste d'Israël contre le peuple palestinien, mais aussi celle menée en Ukraine par les puissances impérialistes (occidentales et russes) est source d'inquiétude, d'autant plus que Macron réitère ses intentions bellicistes. Les triples réformes annoncées, celle de l'assurance chômage, celle de la fonction publique et celle contre les droits des travailleurs, sont autant de raisons de la mobilisation. Bref, la colère contre Macron, contre les coups portés par son gouvernement contre les travailleurs ont nourri la mobilisation de ce 1<sup>er</sup> mai. « Guerre, climat, inflation, le capitalisme ruine la société, il faut le renverser ! » c'est ce slogan qu'on a entendu dans les rangs des manifestants à Vierzon.

Les enseignants en particulier étaient bien mobilisés : à Bourges contre la



Le cortège du Parti à Paris

fermeture de classes, à Grenoble pour dire qu'ils refusent le tri social, ceux du 93 pour leur plan de d'urgence. Dans plusieurs villes, comme à Tours, les militants de la Confédération paysanne sont venus participer avec leurs tracteurs. Dans certaines villes, les ouvriers des usines où l'emploi est menacé, comme à Demaret et Clestra à Strasbourg, étaient présents dans les cortèges ; à Toulouse, pendant la manifestation, la CGT a ouvert son micro à des syndicalistes pour parler des luttes en cours dans leur entreprise.

Notre parti a manifesté partout où il est organisé. Partout ses militants ont diffusé le tract national, partout les drapeaux du partis ont été levés.

A Paris et dans plusieurs ville, les camarades ont reproduit en grand, sur des panneaux, l'autocollant qui nous identifie : « Capitalisme broyeur de vies, ce système on n'en veut pas, on le combat ! ». Partout nous avons cherché à regrouper nos forces avec celles des camarades des partis frères présents en France : camarades turcs, burkinabé, tunisiens ; ainsi qu'avec les camarades des organisations des colonies ou néocolonies françaises avec qui nous avons noué des liens fraternels de lutte : camarades sénégalais, martiniquais... matérialisant ainsi le mot d'ordre des communistes : « **Prolétaires de tous les pays, peuples et nations opprimés, unissez-vous !** » ★

## Les kanaks mobilisés en force à l'occasion de ce premier mai

Des militants kanaks ont mobilisé la communauté kanak vivant en France, pour manifester ensemble, jeunes en grand nombre et moins jeunes, ce 1er Mai à Paris. Avec leur banderole « Non au dégel du corps électoral » siglée « Cellule de coordination et de solidarité pour Kanaky » (CCSK), ils et elles ont fait une démonstration de force, d'unité et de détermination, parvenant à rassembler des centaines de kanak, hommes et femmes, venus de toutes les régions de la métropole. Ils se sont donné rendez-vous près



de la République pour rejoindre la place en manifestation, sur les trottoirs, drapeaux déployés, et rejoindre le point de rassemblement dans le cortège de la CGT. Des camarades de notre parti ont participé à cette « pré manifestation » dans laquelle des

militants de Polynésie, du Vanuatu, de Guyane, manifestaient avec les Kanak. Au cours de la manifestation, ils se sont arrêtés devant le stand du « Collectif Solidarité Kanaky », présent sur le parcours avec drapeaux et musique. ★

# camp d'été 2024

## UJR Union des Jeunes Révolutionnaires

ujr-fr.org

**du 11 au 14 juillet**  
à Murat le Quaire (Auvergne)

**étudiant.e.s précaires,  
travailleur.se.s en galère  
avec ou sans-papiers !  
solidarité !**

**cessez-le-feu  
SOLIDARITE!  
maintenant !**

pour toute info  
ou inscription:  
**contact@ujr-fr.org**

**Tarif 50 € hébergement + repas compris**  
le prix ne doit pas être un obstacle pour les plus précaires  
**covoiturage possible !**



## Solidarité de classe avec le peuple palestinien

Le 18 avril, le tribunal correctionnel de Lille a donc condamné le secrétaire général de l'Union départementale CGT du Nord, Jean-Pierre Delescaut, à un an de prison avec sursis pour « apologie du terrorisme » et à 5 000 euros au titre de préjudice moral à une organisation juive. L'Union départementale CGT et Jean-Pierre Delescaut ont fait appel. Ce jugement du tribunal non seulement s'attaque à un responsable syndical et à la structure CGT qu'il anime (l'Union départementale à travers le tract incriminé qui apportait « *tout son soutien au peuple palestinien en lutte contre l'Etat colonial d'Israël* ») mais, de fait, il dicte l'analyse à laquelle doit se tenir la CGT et l'ensemble de ses structures à propos des événements du 7 octobre.

C'est un jugement politique ! Être condamné pour « apologie du terrorisme » pour avoir écrit dans un tract « *les horreurs de l'occupation illégale se sont accumulées... elles reçoivent les réponses qu'elles ont provoquées* », c'est en quelque sorte exiger – par-delà le jugement qui peut être porté sur le Hamas – de mettre un signe égal entre les oppresseurs et les opprimés, d'exiger de la part des opprimés de se confor-

mer dans leur lutte aux limites fixées par l'opresseur !

Ce débat n'est pas nouveau. Il resurgit à chaque coup violent porté par les peuples qui luttent pour leur libération nationale. Que n'a pas dit la bourgeoisie française et ses plumitifs au lendemain du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 avec l'irruption du FNL et le déclenchement de la guerre d'indépendance du peuple algérien, et quelques années plutôt, le 8 mai 1945, suite au soulèvement de la population algérienne de Sétif, pour ne prendre que ces deux exemples ? Mais qui peut nier « les horreurs de l'occupation illégale » perpétrées par l'Etat israélien depuis plus de 75 ans ? Personne. Pas même l'ONU !

Le 9 octobre, la direction de la confédération de la CGT dénonçait, à propos du 7 octobre, « *cette escalade qui endeuille et prend pour cible des millions de civils israéliens comme palestiniens et dessert la cause palestinienne* ».

Comme nous l'avons déjà dit, cette prise de position de la Confédération a participé à « plomber » le débat au sein même de la CGT. Mais elle n'est pas partagée et ne l'est toujours pas par des militants-es, des sections, des syndicats, des structures qui passent

par-dessus pour mettre la question du peuple palestinien à l'ordre du jour ou pour apporter leur signature aux manifestations de solidarité au risque d'être accusés de « faire le jeu du terrorisme » ou d'être qualifiés « d'antisémites ».

La condamnation de Jean-Pierre Delescaut et de l'Union départementale du Nord par le tribunal de Lille contribue objectivement à renforcer cette pression sur les structures et cherche à intimider encore plus les militants. A l'image de ces centaines de mises en examen et de convocations de militants politiques et autres par la police en lien avec la défense de la cause palestinienne.

Mais l'énormité des massacres perpétrés par l'armée israélienne depuis plus de six mois contre la population de Gaza, les dizaines de milliers de morts et parmi eux ces milliers de femmes et d'enfants, le champ de ruines auquel est réduit Gaza... rendent de plus en plus inaudible ces accusations « d'apologie du terrorisme » ou d'antisémitisme.

Dès le 16 octobre, les syndicats palestiniens lançaient un appel pour « *mettre fin à toute complicité, et arrêter d'armer Israël* » et appelaient leurs homologues internationaux à

faire pression sur les entreprises, notamment d'armement, qui fournissent Israël. En France, d'Airbus au CEA en passant par Dassault, Nexter, MBDA, Safran, Thales... ce sont les principaux groupes d'armement qui sont visés. Mener un travail syndical ne serait-ce que pour tenter de faire adopter des motions dénonçant la complicité des directions de ces entreprises avec le génocide en cours serait déjà un grand pas envers les syndicats et les populations palestiniennes.

En décembre 2023, c'étaient les syndicats palestiniens du secteur de la santé qui appelaient notamment à apporter un soutien concret aux populations de Gaza comme aux soignants. Lors des différentes manifestations, dans un certain nombre de villes, le « Collectif des Blouses blanches » rassemblant des personnels soignants a relayé l'appel et continue de récolter du matériel.

Ces quelques axes concrets de mobilisation – sans oublier la campagne de boycott de Carrefour – en soutien au peuple palestinien, c'est aussi une façon de dire : « pas en notre nom » ! Dans la rue comme à l'entreprise et au bureau, solidarité avec le peuple palestinien ! ★

## C. Tavares et F. Menegaux, deux PDG du CAC 40 !

Le 16 avril, Carlos Tavares, PDG de Stellantis, a fait valider par son conseil d'administration, sa rémunération de 36,5 millions d'euros pour l'année 2023 contre 23,5 millions d'euros en 2022. Cette hausse prend en compte le versement d'une prime de 10 millions d'euros pour avoir « réussi » à faire du groupe PSA un monopole profitable de dimension mondiale suite à la fusion avec Fiat-Chrysler en 2021.

70 % des actionnaires (dont l'Etat partie prenante à hauteur de 6,2 % du capital du groupe) ont aussi tenu à le récompenser pour les bénéfices record de 18,6 milliards d'euros dégagés de l'exploitation des ouvriers dans les différentes usines du groupe aux vingt marques (Peugeot, Citroën, Opel, Fiat, Chrysler...).

Cette rémunération lui sera versée principalement sous forme d'actions dont la valeur augmente aussi avec la valeur du groupe, qui a quasiment doublé en trois ans. Ce qui fait dire à la CGT que Carlos Tavares touche 100 000 euros par jour, dimanche compris !

L'énormité des chiffres en elle-même montre de façon criante que nous n'avons pas à faire ici, en l'espèce, à un « salaire » – au sens commun du terme – mais bien au reversement d'une partie conséquente des profits

qu'a dégagé le groupe tout au long de l'année sur le dos des travailleurs. Comme le sont les dividendes reversés aux actionnaires, en fonction de leur participation au capital de l'entreprise et des profits réalisés.

Quelques semaines plus tard, c'est un autre patron du CAC 40 qui faisait parler de lui. Celui du groupe Michelin qui emploie 132 000 salariés de par le monde, un peu plus de la moitié de celui du groupe Stellantis. Contrairement à Carlos Tavares, Florent Menegaux, pour l'année 2023, n'a perçu « que » de 3,8 millions d'euros, dont 1,1 million de fixe, 1,650 million de variable et 1 million d'actions de performance (rémunération à long terme). Mais comme le dit cet homme présenté comme discret par la presse : « *Je gagne très bien ma vie* ». Et pour cause, ses émoluments représentent 48,8 fois le salaire moyen en France ! Mais ce n'est pas en discourant sur sa rémunération, somme toute modeste au regard de certains de ses petits camarades du CAC 40 (sous ce rapport il n'est qu'à la 31<sup>e</sup> position), qu'il a attiré les projecteurs des médias, mais en déclarant au *Parisien*, le 17 avril, avoir mis en place un « *salaire décent* » pour l'ensemble de son personnel (1), doublé « *d'un socle de protection sociale universel* ».

Cette déclaration, tout de suite derrière l'annonce de la rémunération « *choquante et excessive* » (dixit E. Macron) du PDG de Stellantis, intervient, comme par hasard, au bon moment pour, en quelque sorte, faire diversion. Une partie du patronat comme du gouvernement craignant que ces 100 000 euros journaliers versés à un PDG ne viennent conforter les revendications salariales, la contestation sociale et ce au moment où il n'est question que de rigueur budgétaire.

Mais cette approche « sociale » de F. Menegaux n'a rien de « révolutionnaire » : « *Les salariés, lorsqu'ils sortent du mode de survie, s'engagent plus fort, améliorent leur performance et, au bout du bout, fabriquent du résultat* ». Le PDG de Michelin reprend quasiment dans les mêmes termes ce qu'Henry Ford – le constructeur automobile américain du début du vingtième siècle – avait mis en place pour améliorer ses coûts de production et augmenter ses profits.

Mais dans sa déclaration, le PDG ne s'arrête pas à cette question du salaire décent. Il déclare aussi : « *Nous considérons, par exemple, que le salaire décent est de deux fois le Smic à Paris et de + 20 % du Smic à Clermont-Ferrand, au siège de Michelin* ».

Cette approche différenciée d'un salaire en fonction du lieu géographique n'est pas vraiment une idée neuve. Elle avait été avancée en 2023 par Valérie Pécresse, la Présidente de la Région Ile-de-France. Aujourd'hui, c'est le Premier ministre Gabriel Attal qui la reprend d'une autre façon en déclarant vouloir « réformer le smic », « désmicardiser » la France. En fait, en finir avec le seul cadre légal de référence, qui plus est indexé formellement sur l'inflation, pour pousser plus loin l'individualisation des salaires et la mise en concurrence des salariés entre eux.

Quant aux déclarations de F. Menegaux, il faut aussi les lire à l'aune d'un monopole international où la concurrence est à couteaux tirés et où, tout en prônant un « salaire décent », ce même PDG déclare : « *Nous ne pouvons garantir la pérennité d'aucun site* » et, pointant la concurrence chinoise : « *Le taux de chargement de nos usines en Europe est très mauvais* » ! ★

1. « *Nous sommes arrivés à la conclusion qu'un salaire décent devait permettre à une famille de quatre personnes, deux adultes et deux enfants, de se nourrir, mais aussi de se loger, de se soigner, d'assurer les études des enfants, de se constituer une épargne de précaution, d'envisager des loisirs et des vacances.* »



RATP

## Pour les ouvriers de la maintenance, c'est toujours 300 € d'augmentation !

Depuis des mois, la direction de la RATP mène de front toute une série de négociations avec les organisations syndicales, aussi bien sur les NAO, les compensations en lien avec les Jeux Olympiques, comme celle sur le déroulement de carrière des ouvriers de la maintenance. En procédant de la sorte, elle cherche à noyer les revendications, pousser à la division entre les différentes catégories du personnel, et faire fléchir la mobilisation de l'ensemble des travailleurs, tout particulièrement celle des ouvriers de la maintenance mobilisés pour 300 € depuis des mois.

Dans cette logique, deux jours avant le rassemblement des ouvriers des ateliers prévu à Lyon-Bercy au siège de la RATP, elle a convoqué le 6 février une réunion sur les NAO au niveau de l'entreprise. Avant même que ne débute la réunion, elle a largement communiqué sur l'augmentation de 100 € mensuels mais... en deux étapes : 50 euros dès la paye de juillet et 50 euros supplémentaires à compter de celle de décembre 2024 !

Malgré la manœuvre, la mobilisation des ouvriers de la maintenance, le 8 février, à l'appel de la CGT et notamment du Collectif CGT de la maintenance a été une réussite avec plus de 1200 grévistes et plus de 500

présents à Lyon-Bercy. Bien que les portes leur aient été fermées, les ouvriers ont réussi à pénétrer au sein du siège et à rappeler leur revendication principale d'une augmentation de 50 points sur les coefficients des grilles salariales ou l'équivalent de 300 €.

La direction générale a été obligée de recevoir une délégation du syndicat et des grévistes. Elle a beaucoup écouté mais, comme souvent, elle ne s'est engagée sur rien. Cette mobilisation a été suivie d'une nouvelle journée d'action le 6 mars. Et dans la période, il y a eu aussi la journée nationale du 4 avril, appelée par la CGT au niveau confédéral pour les salaires. Nouveau rassemblement devant le siège de la RATP où les machinistes nouvellement embauchés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 qui ne perçoivent pas la compensation de salaire (d'environ 300 € mensuels) en lien avec l'augmentation du service d'une heure de plus par jour et la perte de six jours de RTT étaient présents et bien mobilisés avec leur banderole « à travail égal, salaire égal ».

Sur le département de la maintenance ferroviaire, dès le 7 avril, et plus largement, le 22 avril, les sections syndicales des ateliers de Choisy (13<sup>e</sup>), Saint-Fargeau (20<sup>e</sup>), Sucy (94), Vaugirard (15<sup>e</sup>), Pleyel (93), Javel

(15<sup>e</sup>), Auteuil (16<sup>e</sup>)... sans attendre la date du 6 mai décidée par la CGT/RATP, se sont engagées dans l'action sur la base de 0h59 minutes de grève par jour afin de maintenir la pression. Tout en limitant l'impact financier, cette forme de grève qui ne demandait qu'à s'étendre permettait de désorganiser sérieusement la production.

Mais le 26 avril, la direction a sifflé la fin des négociations sur la grille des salaires de la maintenance et a mis à la signature un nouveau protocole. Un nouveau protocole aux antipodes des revendications portées par les travailleurs et qui met en place de façon très officielle et systématique l'individualisation des salaires pour des tâches similaires.

### Le resserrement entre deux échelles de salaire : un leurre

Quand bien même avec ce nouveau protocole l'ancienneté pour accéder à l'échelle supérieure serait ramenée à 3 ans, pour les non-qualifiés, qui ont les plus bas salaires, le passage d'une échelle à l'autre reste à 4 ans.

Mais surtout, quelle que soit l'échelle et de façon arbitraire et indifférenciée avec ce protocole, c'est la maîtrise qui, à son bon vouloir, pourra

distribuer 5 ou 10 points tous les ans, comme elle aura la possibilité de délivrer des avis défavorables pour le passage d'échelle (une échelle équivaut à 10 points ou 60 €).

Avec ce protocole, c'est la fin de l'évolution des salaires de la maintenance à la RATP en fonction de l'ancienneté et des qualifications. Et si certains n'avaient pas compris, avec ce protocole, la direction se donne la possibilité d'embaucher des travailleurs sur la base de trois ans d'expérience dans la mécanique ou dans une activité équivalente sans diplôme de maintenance.

Fin de l'ancienneté, fin des diplômes, et après la réforme des retraites qui a mis fin au régime spécifique de la RATP, ce nouveau protocole en instaurant l'individualisation des salaires tout particulièrement au sein de la maintenance accompagne le démantèlement en cours de l'entreprise.

Vu la rupture que représente ce protocole en matière de politique salariale, la direction de l'entreprise veut pouvoir engranger un maximum de signatures syndicales pour gagner un large accord à sa politique d'individualisation des salaires. A cette fin, elle mène une véritable campagne de terrain.

Il faut tout faire pour la mettre en échec. ★

## Le mouvement de mobilisation dans le 93 se poursuit

### Témoignage d'un enseignant du premier degré

J'ai entendu parler d'un mouvement d'envergure fin janvier à une réunion syndicale où nous étions 8 et où j'avais été invité. L'idée était de créer un mouvement intersyndical du premier et du second degré, uni pour demander un plan d'urgence 93 (chiffré à 358 millions) et lutter contre la réforme du choc des savoirs. La mobilisation 93 a véritablement commencé le 26 février avec comme mot d'ordre « Pas de moyens, pas de rentrée ». J'en ai parlé dans mon école et 43 % de l'équipe a fait grève le jour de la rentrée. Le plan d'urgence 93 ne date pas d'hier, à la rentrée 2023 il fêtait ses 25 ans.

Néanmoins, grâce à l'intersyndicale (CGT, FSU, Sud-Solidaires, CNT), un mouvement historique qu'on n'avait pas vu depuis des années a vu le jour à Aulnay-sous-Bois, réunissant les profs de collèges directement impactés par la réforme et les parents d'élèves.

A partir de ce moment, l'union locale d'Aulnay qui s'est créée à cette occasion a été très active. Nous étions souvent autour de 150 en AG. Les professeurs du collège ont tout de suite fait massivement grève sur plusieurs semaines, avec des modalités d'actions très larges (piquets de grève

devant les collègues, tractage à la sortie ou à l'entrée des établissements, sur les marchés, réunions d'information à l'égard des parents, création de banderoles, mise en place de rubans par heure de classe et/ou journée de classe perdue, etc.).

J'ai adhéré au mouvement. Malheureusement, c'était très difficile de mobiliser le premier degré d'où je viens car celui-ci a toujours été le parent pauvre de l'Education nationale et du fait de la structure des écoles (petite équipe, nombreux établissements) offre moins de possibilité de s'organiser.

### Violence institutionnelle

Le ministère de l'Education nationale ne cesse de changer les conditions d'accueil et de fonctionnement de l'école. Ainsi, les programmes de l'école primaire changent régulièrement sans qu'aucune évaluation de leur pertinence soit réalisée. Depuis 1989, des évaluations ont été mises en place. D'un diagnostic pour aider l'enseignant à mieux comprendre les difficultés des élèves, on est passé petit à petit à des évaluations dont le seul but est de valider la conformité de l'enseignement aux prescriptions ministérielles. Cela a

pour effet de placer les enseignants sous des injonctions contradictoires : répondre aux besoins éducatifs des élèves ou se conformer aux besoins de l'institution.

La mise en place incessante de nouveaux dispositifs (Ateliers pédagogiques complémentaires, classes dédoublées, groupes de niveaux, auto-évaluation des écoles, dispositif Pacte) mobilise l'énergie des enseignants et réduit d'autant les temps de concertation. Souvent ces dispositifs sont inadaptés, jamais évalués, et largement préjudiciables aux intérêts des élèves.

### La ségrégation scolaire

En 2022, l'Etat a été obligé de publier l'indice de positionnement social, ce qu'il refusait depuis 2015. Cet indice donne une échelle entre 60 et 150 où chaque école se voit attribuer un nombre de points qui correspond au positionnement social des élèves accueillis dans l'école. En Seine-Saint-Denis, une majorité d'établissements se situe vers 70-80 bien en dessous de la moyenne nationale. Peut-on parler dans ces conditions « d'école républicaine » ?

Sur ces territoires déshérités, l'Education nationale va nommer les

enseignants les moins expérimentés, les plus jeunes et les plus précaires. C'est la triste réalité de la Seine-Saint-Denis.

### Conditions de travail

Nous manquons cruellement de moyens financiers et humains. Depuis la loi de 2005, l'école est tenue d'intégrer tous les enfants, handicapés ou non, ce qui est une bonne chose. Cela peut se traduire par un aménagement du temps scolaire ou la présence d'une auxiliaire de vie scolaire (AESH). Mais en réalité, sur les 9 enfants de mon école en situation de handicap, seuls 3 bénéficient d'une AESH. 6 attendent encore une notification des services sociaux et sont privés des aides auxquelles ils ont droit. Ils sont intégrés dans des classes inadaptées, sans aucune aide matérielle, avec des enseignants non formés et des AESH en contrat précaire, mal payées et mal formées. Cette situation est intolérable. Elle dégrade fortement les conditions de travail, crée du stress chez les personnels, et de ce fait, place bien souvent ces enfants dans des situations de maltraitance institutionnelle. ★

## Akkodis France

## Non à l'immigration jetable dans l'ingénierie !

Akkodis est une marque commerciale sous laquelle les entités Akka et Modis opèrent. Cette marque appartient au groupe Adecco, géant suisse du travail temporaire. Akkodis, c'est la branche prestation du groupe Adecco, on appelle ce type de sociétés ESN (Entreprise de Service Numérique). Leurs domaines d'intervention sont l'ingénierie, l'informatique et la recherche & développement. Les salariés d'Akkodis interviennent en sous-traitance pour les grands acteurs de l'industrie aéronautique, spatiale, ferroviaire, automobile et... militaire qui souhaitent externaliser les emplois. En France, dans cette entreprise, le turn-over est évalué à plus de 30 % d'après le syndicat. De plus, avec la réduction du nombre de sites, grâce au télétravail, les salariés Akkodis ne se connaissent pas entre eux, ils sont dispatchés chez les clients, sur site Akkodis et en télétravail, ce qui les isole et les rend plus vulnérables. Il est très difficile d'établir des liens entre salariés. Le contrat de travail d'un salarié Akkodis stipule une mobilité géographique nationale ; le refus d'une mission de déplacement signifie entretien préalable à licenciement. Les salariés

Akkodis oscillent entre deux postes de travail : la mission client ou interne et l'intermission. En intermission (intervalle entre deux missions), si celle-ci dure, ils deviennent gênants pour l'entreprise ; ils sont toujours rémunérés mais ne rapportent pas assez. Une chasse à l'intermission quotidienne est réalisée pour réduire ce taux de travailleurs moins rentables.

C'est dans ce contexte qu'Akkodis fait appel à des travailleurs étrangers.

Ce sont très souvent des « talents » dotés d'une expertise qui seront payés à un tarif inférieur donc intéressant pour Akkodis. Ils parcourent la planète à leur charge pour venir travailler chez Akkodis France ; une fois arrivés en France, le logement est à leur charge et les frais de demande de visa également.

La CGT Akkodis écrit dans son tract d'avril : « *Les travailleurs étrangers sont confrontés à des ruptures de périodes d'essai : Akkodis les embauche sur profil et si, au cours de leur période d'essai, Akkodis n'a pas gagné les contrats espérés, ils sont renvoyés de la société. Le retour au pays d'origine est à leur charge et ils ne peuvent plus rester en France.* »

Akkodis recrute donc en masse

des salariés étrangers sans avoir de débouchés immédiats. Ils sont placés en intermission, si le manager commercial ne parvient pas à les positionner chez un client dans la période d'essai, l'entreprise ne prend aucun risque et rompt la période d'essai. Autant dire que les travailleurs étrangers en période d'essai vivent un stress permanent.

Certains managers, conscients de cette vulnérabilité, leur font aussi effectuer des déplacements en France sans leur verser les frais d'indemnisation réglementaires de la société, des congés forcés leur sont parfois imposés en intermission pour réduire les coûts avant le démarrage d'une mission. Dans l'espoir de valider la période d'essai, ces salariés travaillent d'arrache-pied en faisant des heures supplémentaires non payées. Les managers doivent veiller à minimiser le salaire de chaque consultant en mission afin de bénéficier d'un maximum de marge à la facturation client.

Plusieurs salariés ont alerté la CGT Akkodis de leur situation. A la suite de cette alerte, celle-ci a décidé de s'adresser à tous les travailleurs de l'entreprise dans deux communications et par un questionnaire détaillé

destiné à l'ensemble des travailleurs qu'ils soient français ou étrangers.

Attaquer les droits des travailleurs étrangers n'est qu'une étape pour faire accepter ces conditions de travail inférieures à l'ensemble des salariés.

Les capitalistes, dans leur recherche de profits, ne manquent pas d'idées. La réponse des salariés est de tout mettre en œuvre pour développer une solidarité active entre les travailleurs, s'organiser et créer ainsi un rapport de force pour obtenir les mêmes droits et l'application des mêmes règles pour tous.

Cela souligne également l'importance pour les syndicalistes de développer les liens entre les salariés sous-traitants et les syndicalistes des donneurs d'ordre. Les uns comme les autres contribuent de fait à enrichir les grands groupes qui délèguent à la sous-traitance la gestion des ressources humaines des salariés avec des conditions de salaires, de travail et des droits très différents.

**Tous les travailleurs qui opèrent sur le sol français doivent bénéficier des mêmes droits et des mêmes conditions de travail ! ★**

## Une intéressante conférence de D. Gaborieau

## La logistique, un secteur ouvrier en expansion

David Gaborieau est un sociologue du travail ayant étudié (et travaillé) dans la logistique. Ses travaux et ses conférences, comme celle du 23 mars à Carcassonne (1), apportent des éléments et des réflexions qu'il nous semble intéressant de faire connaître. Ils illustrent et complètent de manière concrète ce que nous avons écrit dans notre revue *Rupture* n°2 (avril 2022) consacrée aux « transformations en cours dans l'appareil de production capitaliste ».

En France, des études récentes estiment que 25 % des ouvriers travaillent désormais dans la logistique entendue au sens large : transport, conditionnement et distribution. David indique que ces travailleurs, très précaires, ont moins de culture syndicale ou politique que d'autres secteurs ouvriers. Bien qu'étant de plus en plus nombreux, sur des sites regroupant parfois plus d'une centaine de travailleurs, ils sont souvent invisibles et encore peu identifiés par les syndicats (UL/UD). Le clivage social est très net : il y a 80 % d'ouvriers parmi les effectifs (85 % d'hommes) dont 32 % sont des intérimaires, sans aucune perspective d'évolution professionnelle.

Les conditions de travail génèrent un important turn-over et un sentiment de déclassement par rapport aux ouvriers de l'industrie « classique ». Ce secteur est passé en tête du nombre d'accidents du travail (au même niveau que le BTP, mais avec des gravités moindres). Les luttes syndicales comme celles de l'entrepôt Geodis de Gennevilliers (92), dont une grève victorieuse d'un mois en 2022, sont rares. La logistique est un secteur non délocalisable, mais les salaires très bas et l'intensité du travail permettent d'y réaliser d'importants profits.

David dénonce le mythe de la mécanisation et de la robotisation qui, depuis l'invention du métier à tisser, prédit le remplacement du travail vivant par des machines : il faudra toujours de l'humain, y compris dans les entrepôts. La « modernisation » ne fait que déplacer les tâches humaines mais ne les supprime jamais ! Au contraire, on constate des emplois de plus en plus déqualifiés. C'est l'usine 4.0 (ou taylorisme 4.0) qui broie encore plus les ouvriers avec une mise sous pression permanente. David identifie une évolution dans les années 2000, quand les logiciels mettent en relation la gestion du

stock avec des affectations nominatives, puis qu'arrivent des outils numériques portatifs : casque audio, bipeur, tablette... Les salariés n'ont plus besoin de se croiser, de se parler ou de réfléchir (perte d'autonomie). Parfois ils ne connaissent même pas les noms de leurs collègues. Des tapis roulants ou robots mobiles amènent les colis aux ouvriers qui ne font que du tri statique avec des gestes encore plus répétitifs. Les entrepôts fortement automatisés, trop chers, non « déplaçables » en fonction de l'évolution des flux ou du marché, sont réservés à des exceptions.

Le secteur de la logistique reste anarchique, à l'image du libéralisme. Il est incompatible avec les exigences d'organisation du fret ferroviaire. D'où ce modèle 100 % routier, à l'opposé d'une logistique écologique et planifiée dont nous aurions besoin pour une autre société, sortie du capitalisme. David souligne d'ailleurs que l'installation de ces méga entrepôts se fait à grand renfort d'argent public.

Cet essor rapide de la logistique témoigne d'un capitalisme mondialisé qui a éclaté les processus de production sur la planète entière. La question des flux devient stratégique

et centrale pour le capital. Ce n'est pas un hasard si, parmi les formes de luttes, se sont développées des actions de blocage des ronds-points, ports, routes, entrepôts... Au niveau des monopoles, il y a d'ailleurs des rapprochements/ententes : e-commerce, grande distribution, Poste, transporteurs...

S'il faut développer les luttes syndicales une fois les entrepôts construits, il y a aussi les luttes environnementales en amont de ces projets aberrants, souvent sur des zones agricoles ou naturelles. Urgences sociales et environnementales se rejoignent dans la lutte contre le capitalisme. Les Soulèvements de la Terre appellent nationalement avec de nombreuses organisations à 3 jours de mobilisations contre le méga projet d'entrepôt Green Dock dans le 93. Ce sera les 24-25-26 mai. (cf. le canal Telegram « stopgreendock »).★

1. Organisée par un collectif local de 13 organisations opposées à un méga projet d'entrepôt logistique sur des terres agricoles

2. Voir à ce propos notre revue *Rupture* n°2 « L'usine du futur », p.19 et n° 3 : « Le remplacement du travail vivant par du travail mort », p. 51.



Rachat de BFMTV et de RMC par la CMA CMG

## Concentration monopoliste et puissance de feu médiatique

Étant français du fret maritime, la CMA-CMG, qui figure aujourd'hui parmi les 5 plus grands armateurs dans le monde, est un des grands gagnants de la crise du Covid. La désorganisation des échanges mondiaux et l'explosion des tarifs du fret après les confinements lui ont alors permis d'engranger des bénéfices records : 17,9 milliards de dollars en 2021 et 24,9 milliards de dollars en 2022 (23,4 milliards d'euros, encore mieux que TotalEnergies, Stellantis ou LVMH !). 2023 aura certes été moins faste, avec un bénéfice annuel de « seulement » 3,6 milliards de dollars ! Le ralentissement de la croissance mondiale y est pour quelque chose, mais comme dans toute guerre, il y a des profiteurs de guerre : les attaques des Houthis dans le détroit de Bab al-Mandab, obligeant au contournement de l'Afrique par le cap de Bonne Espérance et rallongeant les trajets d'une quinzaine de jours, ont à nouveau fait grimper les tarifs du fret maritime, qui avaient été divisés par 5 après le pic de 2022. Quels que soient les aléas du marché, un matelas de sécurité est, de toute façon, fourni par l'Etat puisque la CMA-CGM

bénéficie d'un taux particulier d'imposition de 2 % (au lieu des 25 % normalement appliqués aux sociétés dont les bénéfices sont supérieurs à 42 500 €). Ce régime fiscal très avantageux de la « taxe au tonnage » (au lieu d'une imposition en fonction des bénéfices réalisés) est justifié par l'Etat au prétexte que le transport maritime est un secteur stratégique pour l'économie nationale.

PDG de la CMG-CMA, Saade a ainsi pu accumuler une fortune colossale qui l'a hissé au 8<sup>e</sup> rang des milliardaires français. Comme d'autres multimilliardaires avant lui, les Lagardère, Bouygues, Bolloré et autres Bernard Arnaud, il a voulu bâtir son propre empire de presse : Whynot Media. En 2022, après des mois d'affrontement avec Xavier Niel, « dédommagé par un chèque de 29 millions », l'armateur marseillais a acquis *La Provence*. Puis, en 2023, il s'est offert *La Tribune* et a lancé *La Tribune du Dimanche*, pour faire pendant au *Journal du dimanche* (JDD) dont Bolloré venait de prendre le contrôle. En mars 2024, Saade élargit encore son nouvel empire médiatique en rachetant à Patrice Dahi le groupe Altice Media qui comprend notamment BFMTV et RMC.

Si Bolloré a fait de ses principaux médias Cnews, Europe et JDD, la voix de l'extrême droite zémourienne, Saade ne cache pas ses sympathies macroniennes. En mars dernier, après la visite impromptue de Macron à Marseille où il était venu présenter son opération « Place Nette XXL », *La Provence* a osé relayer en « une » la réflexion désabusée d'un habitant : « *Il est parti, et nous, on est toujours là* ». Il a alors suffi que quelques élus macronistes protestent et que Darmanin et Macron eux-mêmes s'en mêlent pour que le directeur de rédaction du journal soit immédiatement mis à pied. La voix de la réaction d'un côté, la voix de son maître (ou tout au moins celle de son bienfaiteur) de l'autre ! On était à la veille de la signature d'une charte d'indépendance et de déontologie dans laquelle l'actionnaire du journal s'engageait à respecter l'indépendance des journalistes ! Il aura fallu plusieurs jours de grève avant que la sanction à l'encontre du directeur ne soit levée !

La valse des milliardaires à la tête de groupes de presse de plus en plus concentrés est d'abord une affaire de gros sous : aucun d'entre eux

ne renoncent aux profits. Mais tous affichent avec plus ou moins d'arrogance leur parti pris politique et idéologique, que ce soit dans le domaine de la presse économique et financière ou dans les médias d'information généralistes ! Jusqu'à ce milliardaire très discret, « patriote » (bien qu'exilé fiscal en Belgique), libéral-conservateur « libertarien », catho anti-IVG et pro-Manif pour tous, Pierre-Edouard Sterin, qui veut aujourd'hui racheter *Marianne* au milliardaire tchèque Daniel Kretinsky. Ces formidables moyens de contrôle de l'opinion et de formatage idéologique dans les mains des dirigeants des plus grands groupes industriels et financiers est un élément de la fasciation d'un système broyeur de vies. C'est aussi une attaque contre les plus élémentaires libertés démocratiques : celle de se réunir, de manifester, d'exprimer des opinions progressistes, de pouvoir, par exemple, parler de génocide en Palestine sans risquer un procès pour apologie du terrorisme ! Les batailles politiques sont aussi batailles des idées. Notre journal entend bien y contribuer, avec le soutien de ses lecteurs. ★

### Militarisation

## De nouvelles forces de travail pour l'industrie de guerre

Bergerac, plus connue comme ville d'art et d'histoire ainsi que pour son célèbre personnage de Cyrano, est aussi, on vient de le redécouvrir, une ancienne ville manufacturière pour l'armée. C'est en effet en 1915, alors que la Première Guerre mondiale a commencé, que le gouvernement décide de la construction d'une fabrique de poudre à Bergerac. L'usine a connu bien des vicissitudes depuis cette date au gré des besoins de la guerre et des multiples restructurations et délocalisations. De 25 000 ouvriers et ouvrières en 1918, il n'en restait plus qu'à peine 350 en 2012. En 1991, un plan de restructuration avait fait sortir dans la rue en mani-

festation 3 000 travailleurs pour protester contre 500 licenciements secs. Mais les temps changent, et depuis, la guerre en Ukraine a rebattu les cartes. Le 11 avril dernier, Macron se rendait sur le site de l'usine Eurengo (filiale de Nexter) à Bergerac pour poser la première pierre de 15 nouveaux bâtiments, dont 4 seront consacrés à la transformation des matières premières pour la production de poudre.

L'usine Eurengo produit déjà sur place les propulseurs de munitions. Ceux-ci sont, plus spécifiquement, les obus de 155mm qui équipent les canons Caesar, (ceux-là mêmes que l'armée française considère comme ses « fleu-

rons »), canons et obus actuellement utilisés sur le front ukrainien. Pour cet agrandissement des capacités de production de l'usine, l'entreprise a investi 50 millions, auxquels la direction générale de l'armement a ajouté 10 milliards

Lors de sa visite, le président a fait plusieurs déclarations dont voici quelques extraits : « *Nous sommes partis pour nous installer durablement dans un changement géopolitique (...) où les industries de défense vont avoir un rôle croissant.* » Accompagné du ministre des armées, Sébastien Lecornu, et du ministre de l'économie, Bruno Le Maire, le chef de l'Etat a terminé sa visite en

se réjouissant de cette économie de guerre « *qui produit de la richesse* ». « *La ré-industrialisation, c'est bon pour l'emploi et, dans l'industrie, il y a l'industrie de défense* ». « *Pour moi, Bergerac est l'image de cette reconquête industrielle et de cette souveraineté militaire que nous voulons pour nous-mêmes et pour l'Europe.* »

En écho, le maire LR de la ville a conclu : « *C'est l'ensemble de l'économie locale qui va bénéficier du réarmement de la France car on sait qu'il y aura des emplois indirects.* » Pour les emplois directs, c'est 250 qui devraient être créés à Bergerac d'ici 2025. ★

## « EDF ne doit pas devenir une entreprise d'armement ! »

« *Nous sommes des agents du service public, de la production d'électricité, et nous ne sommes pas là pour aider à fabriquer des bombes !* » C'est ainsi que, réuni en commission exécutive, le syndicat CGT d'Edf R&D (recherche et développement) a réagi à l'annonce de la prochaine signature d'une convention militaire entre l'Etat, le CEA (commissariat à l'énergie atomique) et EDF. Le 18 mars dernier, le ministre des armées, Sébastien Lecornu, était en déplacement à la centrale nucléaire de Civaux (Vienne) pour acter l'utilisation des réacteurs

nucléaires d'EDF pour participer à la fabrication du tritium à visée militaire. Le projet prévoit que soit introduit dans les réacteurs de la centrale du Lithium-6 qui serait irradié, puis envoyé ensuite au CEA qui, lui, aura la charge de la fabrication du tritium, composant essentiel des bombes à fusion nucléaire qui figurent dans l'arsenal français.

La CGT du site de Civaux fait le lien entre cette visite et les déclarations bellicistes du président Macron, réitérées encore récemment, sur l'envoi de troupes en Ukraine. Les syndicalistes

font aussi le lien avec la précipitation du gouvernement à réaliser la fusion de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) et de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) (1) qui entraînera pertes de transparence et de compétences. Étienne Dutheil, directeur de la division production nucléaire d'EDF qui accompagnait le ministre lors de cette visite, a déclaré : « *Le projet qui est engagé aujourd'hui vise à permettre aux gens qui seront responsables de la dissuasion française dans quinze ou vingt ans de continuer à disposer de*

*toutes les options possibles* », sous-entendue celle d'utiliser la bombe nucléaire.

Notre parti a toujours mis le doigt sur les liens entre nucléaire civil et militaire. Cette annonce ne fait que vérifier qu'il n'y a aucune étanchéité entre l'industrie nucléaire civile et militaire et c'est une des raisons – et non des moindres – de notre opposition résolue au nucléaire. ★

1. Voir nos articles sur ce sujet dans les précédents numéros de notre journal.

## Kanakaky

## "Dire notre Non ferme au dégel du corps électoral"

La mobilisation en Kanaky contre le dégel du corps électoral ne faiblit pas, elle s'amplifie. Le 13 avril déjà, à l'appel de la Cellule de coordination des actions sur le terrain (CCAT) créée à la fin 2023, une grande manifestation avait rassemblé quelque 50 000 personnes à Nouméa, venues de tout le pays, en voiture, en bus ou à pied, pour affirmer haut et fort leur refus du dégel du corps électoral. La CCAT a le soutien de l'ensemble des forces indépendantistes et regroupe toutes celles et ceux qui entendent agir contre le projet de loi colonial du gouvernement Macron-Darmanin. Très vite, le mot d'ordre de refus du dégel du corps électoral est devenu le point de ralliement de tous ceux et celles qui refusent de voir leur pays recolonisé. Mais surtout la CCAT est apparue comme la structure d'organisation de terrain permettant à chacun, militant organisé ou simple citoyen, là où il vit ou travaille, de s'impliquer concrètement dans ce combat. A l'autre bout de la ville, quelque 20 000 loyalistes et anti-indépendantistes manifestaient, eux, aux cris de « *Tous français, tous calédoniens !* » ou encore « *On est chez nous !* ». Mais au vu de la moyenne d'âge, il est clair que l'avenir n'est pas de leur côté ! Après cette première démonstration de force, rendez-vous avait été donné pour faire du 1<sup>er</sup> mai 2024 une nouvelle démonstration de la



Le cortège de la CCAT à la marche organisée par l'USTKE le 1<sup>er</sup> mai 2024, à Nouméa. ©NC la 1ère

détermination du peuple kanak à réaffirmer son droit à l'indépendance et à poursuivre le combat jusqu'à la satisfaction de cette exigence. Pari réussi : ce sont quelque 5 000 personnes qui ont répondu à l'appel de l'USTKE, le syndicat indépendantiste, pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs, contre les menaces de fermeture de l'usine de nickel du nord, mais aussi et surtout pour réaffirmer eux aussi leur refus du dégel du corps électoral. A noter également le soutien exprimé à la lutte du peuple palestinien. Il faut remonter aux années 80 pour un 1<sup>er</sup> mai aussi massif et combatif. Comme l'a résumé la présidente de ce syndicat : « *Le message dans ce 1<sup>er</sup> Mai, pour l'USTKE, en tant que syndicat indépendantiste, est bien entendu un message politique. On se remobilise encore, et on profite de cette tribune du 1<sup>er</sup> Mai, pour dire notre Non ferme au dégel du corps électoral.* » Le bureau politique du FLNKS avait

expressément appelé « *à prendre part* » à cette marche organisée par l'USTKE. Lors du dernier congrès du front, celui-ci a entériné la possible « *intégration des groupes indépendantistes et nationalistes* » tels que l'USTKE ou le Parti travailliste dans le front et un travail de réflexion se mène en vue d'adapter la charte du FLNKS dans cet objectif. Cette manifestation a également été marquée par une forte présence de la CCAT qui a fait un gros travail de mobilisation dans les quartiers, tribus et villages, donnant à ce 1<sup>er</sup> mai un caractère populaire, avec des manifestants de tous âges et une forte participation de la jeunesse. Sur les banderoles, nombreuses, le refus de cette loi de recolonisation et la réaffirmation de l'exigence d'indépendance : « *Corps électoral gelé non négociable* », « *Toutes leurs lois scélérates n'y feront rien : tôt ou tard, la nation kanak sera libre, indépendante et souveraine* ».

## La solidarité en France

En écho à la mobilisation au pays, un petit groupe de Kanak, Wallisiens et Futuniens vivant dans l'Hexagone et regroupés dans la « Cellule de coordination et de solidarité pour Kanaky » ont pris l'initiative d'appeler les Kanak à monter à Paris pour manifester dans le cortège syndical de la CGT leur refus du dégel du corps électoral et leur aspiration à l'indépendance. Là encore, pari réussi, puisqu'ils étaient plusieurs centaines, venu.e.s de toute la France, à se mobiliser. (Cf page sur le 1<sup>er</sup> mai). Outre la tenue d'un stand d'information du Collectif Solidarité Kanaky lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai à Paris, plusieurs initiatives ont été prises en solidarité avec le peuple kanak pour informer les élus et plus largement sur le caractère réactionnaire et colonialiste du projet de loi sur le dégel du corps électoral, notamment à travers une tribune « Non à la mise en péril du processus de décolonisation en Nouvelle-Calédonie », signée par une soixantaine de personnalités dont le directeur de publication de notre journal *La Forge*. Le 13 mai, à l'appel du Collectif Solidarité Kanaky, un rassemblement se tiendra près de l'Assemblée nationale à l'occasion du passage de la loi sur le dégel électoral. ★

## Mayotte

## Un an après Wuambushu, opération « Place nette »

Il y a un an, Darmanin avait lancé à Mayotte, à grand renfort de publicité, l'opération Wuambushu (« reprise » en mahorais) pour soi-disant régler le problème de l'immigration illégale, de la délinquance et de l'habitat insalubre. Il prétendait ainsi répondre aux demandes pressantes des autorités locales débordées par des arrivées de plus en plus massives de migrants en provenance des Comores et d'Afrique de l'Est et par la montée de la violence et de la délinquance sur fond de misère et de grande pauvreté. Pour ce faire, 1700 gendarmes et policiers avaient été envoyés pour mener à bien cette opération. Mais mal préparée, sans concertation avec les élus mahorais, qui découvrirent l'opération dans la presse, Wuambushu s'est révélée un échec cuisant pour Darmanin. Cette opération policière d'envergure avait provoqué un tollé tant à Mayotte qu'en métropole ainsi que la mobilisation des forces progressistes. Aucun des objectifs proclamés, que ce soit en matière de destruction de logements insalubres, de renvoi de migrants illégaux ou de lutte contre la délinquance, n'avaient été atteints. Depuis, la situation à Mayotte n'a

fait que se dégrader : sécheresse sans précédent ; manque d'eau potable qui oblige l'Etat à importer de l'eau en bouteilles avec pour conséquence depuis un mois la multiplication de cas de choléra (une quarantaine début mai), notamment dans les zones d'habitat insalubre ; dégradation de la situation sociale et économique... Et les migrants, légaux et illégaux, sont toujours aussi nombreux malgré les expulsions. Lors de sa visite, en février, pour discuter de son projet de loi sur Mayotte, Darmanin avait dû négocier la levée des blocages de route organisés par un collectif d'organisations et de politiciens mahorais proches de l'extrême droite qui entendaient faire pression sur le gouvernement pour l'obliger à durcir sa politique migratoire et notamment à restreindre le droit du sol à Mayotte. Un an après Wuambushu, Darmanin a décidé de lancer l'opération « Mayotte place nette » qui devrait durer jusqu'à fin juin ; les 1700 militaires et forces de l'ordre mobilisés pour cette nouvelle opération devant repartir pour la sécurisation des JO. Cette fois pas de nom « local », il s'agit de réaffirmer, à quelques semaines des

élections européennes, que Mayotte « c'est la France » et qu'il s'y mène comme dans d'autres villes en France des opérations de « nettoyage » de l'immigration illégale, de l'habitat insalubre, de la délinquance et des trafics en tout genre. Les « cibles » et les moyens sont identiques à l'an dernier. Cette fois, pas de presse ni de déplacement d'officiels mais une préparation en amont avec les élus locaux sur des objectifs plus ciblés, notamment en matière de lutte contre les marchands de sommeil et les « décasages » : 1300 destructions programmées soit près du double de l'an dernier. En contrepartie, attribution de 5 millions d'euros pour reloger les personnes répondant aux critères de relogement selon la loi Elan. Concernant la lutte contre l'immigration illégale : des enquêteurs de police judiciaire pour identifier les filières de passeurs ; 2 vedettes pour assurer une permanence en mer, un bâtiment de la marine nationale mobilisé dans le canal de Mozambique pour « bloquer la route des Grands lacs » et un avion civil pour survoler Mayotte et appuyer les opérations de surveillance maritime. Pour le gouvernement, il s'agit plus d'empê-

cher les arrivées que d'augmenter les retours qui avaient entraîné l'an dernier la fermeture des frontières avec les Comores pendant trois semaines, celles-ci refusant d'accueillir ses ressortissants expulsés. Du déjà-vu pour la majorité des élus locaux qui restent sceptiques sur les résultats. Des mesures qui sont également loin de répondre à leurs attentes d'autant que les deux projets de loi que Darmanin s'était engagé à présenter en Conseil des ministres le 22 mai ont été repoussés à juillet. Le premier porte sur la suppression du droit du sol en remplacement de l'article de la loi Immigration retoqué par le Conseil constitutionnel. Le second inclut des mesures de sécurité et d'immigration. Pour les Mahorais pauvres et les migrants contraints de vivre dans des abris de fortune par manque de moyens et de logements, cette nouvelle opération « Place nette » signifie encore plus de misère et de précarité et pas plus que la précédente elle ne résoudra les immenses problèmes sociaux que connaît Mayotte. ★



## Elections européennes de juin 2024

## Nous ne participerons pas !

Nous publions ci-dessous la prise de positions des partis et organisations marxistes-léninistes d'Europe qui appellent à ne pas participer au scrutin du 9 juin prochain.

Les premières élections du Parlement européen au suffrage universel direct ont été organisées le 10 juin 1979. Notre parti, qui venait de tenir son congrès de fondation (le 18 mars 1979), avait alors signé la déclaration commune des partis communistes marxistes-léninistes d'Europe : « Pas une seule voix pour l'Europe des monopoles ! »

Depuis, la situation a bien évolué. La Communauté économique européenne (CEE de 9 membres) est devenue l'Union européenne (UE) aujourd'hui composée de 27 Etats (28 avant le Brexit). La crise générale du système capitaliste s'est approfondie et les contradictions inter-impérialistes se sont aigu-

sées. Mais ce qui n'a pas changé, c'est la nature-même de cette construction : une Europe qui n'a jamais été et ne pourra jamais être « l'Europe sociale » que certains nous promettent ; un grand marché de la « concurrence libre et non faussée » qui ne profite qu'aux plus puissants ; une caricature de démocratie qui passe outre la volonté des peuples quand ceux-ci disent « non » ; une Europe qui promettait la paix, mais qui a été ravagée par la guerre au moment de la dislocation de l'ex-Yougoslavie et qui est aujourd'hui plus belliqueuse et militarisée que jamais ; une Europe dont les Etats, seuls ou ensemble, mais chacun pour soi, n'ont jamais cessé de tenter de renforcer leur domination aux dépens des peuples d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie ; une Europe de la « libre circulation des hommes » qui s'est érigée en « Europe forteresse » pour repousser les migrants.

## Déclaration de partis et organisations marxistes-léninistes d'Europe

## Les élections au Parlement européen : une supercherie « démocratique »

L'UE se présente comme un îlot de prospérité, de sécurité et de liberté. Pour les élections européennes du 9 juin, la propagande veut que tout soit question de démocratie.

Les citoyens n'ont jamais été consultés lors de la création de l'UE. C'était un projet du capital. Les référendums au cours desquels l'UE a échoué ont été ignorés ou répétés jusqu'à ce que le résultat souhaité soit obtenu. Par exemple, lorsque la majorité du peuple danois a rejeté le traité de Maastricht en 1992, un autre référendum a eu lieu un an plus tard, au cours duquel une courte majorité a été obtenue grâce à beaucoup de propagande. Lorsque la « Constitution européenne » a été rejetée par une large majorité en France et aux Pays-Bas en 2005, cela n'a pas été acceptée par le pouvoir en place. Au lieu de cela, les travaux sur le projet de l'UE se sont poursuivis, sous un nom différent et sans référendum, et en 2007, le « Traité de Lisbonne » a été conclu avec le même contenu.

Au lieu d'un îlot de prospérité, de sécurité et de liberté, l'UE est un projet du capital pour un immense marché du travail avec des bas salaires, un immense marché de vente et un instrument de concurrence avec

les autres puissances impérialistes. L'UE s'est également développée de plus en plus comme un instrument de puissance militaire doté d'armements et de manœuvres militaires conjoints entre les pays. Avec la guerre en Ukraine, cet aspect a pris une importance particulière. L'UE est également un instrument de l'influence néocoloniale des monopoles en Amérique latine, en Afrique et en Asie. En Europe, l'UE est une puissance impérialiste en expansion avec un caractère anti-ouvrier : concurrence croissante entre les travailleurs des différents pays, baisse des salaires et des conditions de travail. Au détriment des petits paysans, l'UE est un instrument de l'agro-industrie qui a ruiné des milliers d'agriculteurs. **Elle ne sert pas la paix et l'amitié entre les peuples, mais la domination des monopoles et du capital.**

Des groupes réformistes comme la « Gauche européenne », qui rassemble divers courants réformistes, révisionnistes et trotskystes, promettent de « démocratiser » l'UE et de la transformer en « une Europe démocratique, pacifique, sociale et écologique ». Ce sont des illusions qui cachent la domination du capital. Les forces progressistes sont ainsi mises au service d'un projet capita-

liste et impérialiste. Le Parlement européen fait partie de cet appareil impérialiste et n'est pas une institution démocratique. Par conséquent, nous ne participons pas et nous ne pouvons proposer aucune liste. Le Parlement européen est également utilisé par les partis de droite pour gagner en influence.

Au lieu de défendre l'UE des monopoles, les travailleurs et les peuples doivent lutter pour leurs intérêts et s'unir pour eux-mêmes. Au lieu de placer leurs espoirs dans les résultats électoraux dans l'UE, ils doivent s'élever contre l'exploitation et la guerre !

Nous appelons les travailleurs à développer les luttes et l'unité sur la base de leurs intérêts de classe, contre les monopoles et l'offensive capitaliste, la réaction et la politique de guerre de l'impérialisme.

Nous appelons à développer une solidarité active avec les travailleurs et les peuples du monde, en particulier ceux qui souffrent et combattent l'oppression, l'agression et le pillage impérialiste et sioniste, comme le peuple palestinien.

**Nous réaffirmons notre engagement pour une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste-impérialiste, pour le socialisme !**

**Avec ces intentions et cette perspective, nous devons lutter ensemble :**

**Contre les bas salaires et les baisses de salaires !**

**Contre la destruction des emplois ! Pour le plein droit de grève !**

**Contre les coupes sociales !**

**Contre le démantèlement des droits démocratiques !**

**Contre le racisme, la division et le fascisme !**

**Contre l'armement et la guerre !**

**Pour la paix, la solidarité internationale et le socialisme. ★**

- Organisation pour la construction d'un Parti Communiste des Ouvriers d'Allemagne (Arbeit Zukunft )

- Parti Communiste des Ouvriers du Danemark (APK)

- Parti Communiste d'Espagne (Marxiste-Léniniste) (PCE (ML)),

- Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF)

- Plate-forme Communiste-Pour le Parti Communiste du Proletariat d'Italie

## Le sinistre pacte sur la migration et l'asile voté au parlement européen

À la veille des prochaines élections au Parlement européen (PE), ce pack d'une dizaine de règlements et de directives adopté le 10 avril dernier est un acte d'accusation contre une « Europe forteresse » qui arrête à ses frontières les victimes du pillage, de la misère et des guerres dont la plupart des Etats impérialistes qui la composent sont acteurs ou complices. Les eurodéputés qui l'ont voté (macronistes de Renew Europe, partis de droite du PPE et groupe des socialistes et des sociaux-démocrates) auront du mal à le faire passer pour un compromis « équilibré, avec des règles plus strictes contre ceux qui abusent du système, et une attention aux plus vulnérables », tel que le vante la présidente de la

Commission européenne Ursula von der Leyen. Comme notre parti l'indique dans son communiqué du 11 avril (consultable sur notre site), ce qu'elle salue comme « un énorme pas en avant pour l'Europe », s'avère en réalité un nouveau pas en avant vers une Europe de plus en plus réactionnaire : « la dizaine de règlements et de directives qui le composent peuvent se résumer ainsi : durcissement du contrôle, "filtrage" systématique dès la première entrée, facilités de renvois dès le passage des frontières extérieures de l'UE. Dès lors qu'ils ont plus de 6 ans, ceux qui arrivent irrégulièrement dans l'UE, verront toutes leurs données personnelles enregistrées dans la base de données Eurodac, y compris leurs empreintes digitales et

leur image faciale. Ceux qui sont considérés comme les moins susceptibles d'obtenir l'asile seront maintenus dans des centres de rétention pendant que leur dossier sera examiné de façon accélérée. Les déboutés seront immédiatement renvoyés ». Que les eurodéputés d'extrême droite aient refusé de le voter n'est pas un gage de progressisme pour ce pacte que les associations ont qualifié de « pacte qui tue ». Le RN français et ses homologues européens de toutes nuances ne le trouvent tout simplement pas encore suffisamment dur ! De nouvelles règles de « relocalisation » des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de protection internationale sont prévues pour soulager les principaux

pays d'entrée que sont l'Italie, la Grèce et l'Espagne. Mais les Etats qui, comme la Hongrie, rechignent à accueillir des migrants, pourront s'en abstraire en s'acquittant d'une contribution financière.

Comme de nombreuses associations, syndicats et forces politiques, nous dénonçons cette politique criminelle qui, chaque jour, coûte la vie à des centaines de candidats et candidates à l'exil. Il est illusoire de penser qu'il serait possible d'en modifier le cours, de l'intérieur du Parlement européen. Les vrais centres de décisions se situent ailleurs, au niveau de la Commission, du Conseil des ministres et, en dernier ressort, des différents Etats et des monopoles dont l'UE est l'instrument. ★

## « 75 ans d'OTAN : Nous disons NON à vos guerres de terreur et de pillage ! »

**Déclaration adoptée en avril 2024 par les membres européens de la Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes-Léninistes d'Europe (CIPOML Europe)**

Selon le préambule du traité de l'OTAN, l'OTAN représente « la paix, la démocratie, la liberté et l'État de droit ». **En réalité,** c'est le contraire. L'OTAN a toujours été une alliance de guerre entre États impérialistes occidentaux visant à faire valoir leurs intérêts économiques et politiques par des moyens militaires. L'OTAN est une garantie de guerre, pas de paix. C'est une garantie de soumission nationale aux intérêts américains, et non une garantie d'indépendance.

Dès le début, elle a été dirigée par l'impérialisme américain, qui a toujours assuré le haut commandement militaire. C'était un instrument de l'impérialisme américain contre l'Union soviétique et le mouvement ouvrier et communiste. Dès le début, en 1949, l'OTAN et ses États membres ont été impliqués dans de nombreuses guerres brutales. L'OTAN signifie également une augmentation constante des dépenses militaires aux dépens des travailleurs.

Au lieu de « liberté et État de droit », **l'OTAN est synonyme d'exploitation, d'oppression et de guerre. Les dictatures comme celles du Portugal sous Salazar ou de la Turquie sous le général Evren n'ont pas été un obstacle à l'adhésion**

à l'OTAN et ne le sont toujours pas. L'OTAN a été et est toujours un acteur majeur dans de nombreuses guerres impérialistes et néocoloniales. En 1995, l'OTAN a attaqué la Serbie et a continué de la faire lors de la guerre du Kosovo. À partir de 2001, l'OTAN a utilisé le mensonge comme prétexte pour mener la guerre contre l'Afghanistan, qui s'est soldée par une défaite en août 2021. En 2011, les États de l'OTAN ont attaqué la Libye et détruit en grande partie le pays. L'OTAN est également intervenue dans la lutte de la Turquie contre la Syrie depuis 2013 et a soutenu militairement la Turquie.

Les troupes de l'OTAN sont actuellement déployées en Afrique, dans les Balkans, en Méditerranée et en Irak. Au cours des dernières années, il y a eu un processus continu d'expansion de l'OTAN vers l'Est, cause majeure de la guerre impérialiste actuelle qui oppose les puissances impérialistes des États-Unis, de l'OTAN et de l'UE à l'impérialisme russe.

Dans le même temps, l'OTAN apporte un soutien massif à la guerre en Ukraine en fournissant des infrastructures, des armes et des conseils. L'OTAN est engagée dans une guerre officieuse avec la Russie. Dans la guerre menée par Israël contre Gaza,

les États de l'OTAN participent activement aux crimes de guerre et au génocide en fournissant des armes et un soutien politique. Dès le début de la guerre à Gaza, le secrétaire général de l'OTAN, Stoltenberg, a déclaré à Israël que l'OTAN était à ses côtés. La lutte entre les blocs impérialistes de l'OTAN incluant l'UE contre la Chine impérialiste et la Russie est devenue une menace sérieuse pour la paix. L'UE, en alliance avec l'impérialisme américain, joue un rôle complémentaire avec sa politique commune de « sécurité et défense », dans une **logique de division du travail.** L'UE profite également de la situation pour renforcer son rôle face à la concurrence des États-Unis.

Tout cela se fait aux dépens de la classe ouvrière et de ses acquis sociaux et politiques. Les travailleurs et les peuples souffrent profondément des conséquences des plans de guerre de l'OTAN et de leur mise en œuvre par leurs gouvernements : réduction des dépenses sociales, prix élevés des produits de base, pression sur les salaires, augmentation des impôts...

Le nationalisme et les mouvements réactionnaires et fascistes se renforcent à nouveau afin de rendre les peuples « aptes à la guerre ».

Dans nos pays, nous militons donc pour le retrait de l'OTAN ! Nous sommes contre toute participation aux guerres de l'OTAN.

**Non à l'OTAN ! Sortie de l'OTAN et de toutes les alliances militaires impérialistes !**

**Non à la politique européenne de défense !**

**Bases militaires de l'OTAN et des États-Unis, hors de nos pays !**

**NON à la course aux armements et à l'envoi d'armes !**

**Retrait immédiat de la mission de guerre à l'étranger !**

**Paix et amitié entre les peuples – au lieu du réarmement et de la guerre ! ★**

- Organisation pour la construction d'un Parti Communiste des Ouvriers d'Allemagne (Arbeit Zukunft),
- Parti Communiste des Ouvriers du Danemark (APK)
- Parti Communiste d'Espagne (Marxiste-Léniniste) (PCE (ML))
- Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF)
- Plate-forme Communiste-Pour le Parti Communiste du Proletariat d'Italie,
- Organisation marxiste-léniniste Revolusjon - Norvège
- Parti des Travailleurs de Turquie (Emep)

### Etats-Unis

## L'aide à l'Ukraine, à Israël et à Taïwan votée par le Congrès

Après des mois de tergiversations, de débats et d'affrontements parlementaires, le Congrès américain a approuvé un nouveau plan d'aide à l'Ukraine de 61 milliards de dollars. Il a également débloqué 13 milliards pour aider Israël à reconstituer ses stocks d'armes et 8 milliards pour soutenir Taïwan face aux menaces chinoises. Ce plan était dans les cartons depuis plusieurs mois, mais avait fait l'objet d'un veto de la part des Républicains qui disposent de la majorité à la Chambre des représentants (l'une des deux assemblées qui forment le congrès). Cette opposition n'est pas seulement liée à la campagne présidentielle en cours et à la volonté de Donald Trump de ne pas offrir une « victoire » à son rival Joe Biden. Il est révélateur des divergences profondes qui tiraillent les élites américaines sur la politique étrangère (et intérieure) de l'impérialisme américain. Les Républicains considèrent que la menace principale pour l'hégémonie américaine est représentée par la Chine, grand rival économique, mais aussi puissance militaire en pleine expansion qui ne fait pas mystère de ses intentions, notam-

ment vis-à-vis de Taïwan. Ils estiment que les moyens militaires américains doivent être concentrés sur cet adversaire et les forces américaines réduites sur les autres théâtres d'opération, notamment en Europe. Les propos polémiques de Donald Trump sur l'OTAN et sur le fait que c'est aux Européens de prendre eux-mêmes en charge leur défense traduisent cette position politique.

Les Démocrates ne nient pas la menace que représente la Chine pour les intérêts de l'impérialisme américain. Ce sont des présidents démocrates, comme Obama et Biden, qui ont amorcé le retrait d'une partie des forces américaines du Moyen-Orient (Irak, Afghanistan) pour les redéployer dans la zone Indo-Pacifique. Il y a, de ce point de vue, continuité dans la politique menée par les présidents américains à l'encontre de la Chine, quelle que soit leur tendance. Cependant, les États-Unis, sous le mandat de Joe Biden, se sont placés en soutiens résolus, avec l'UE, de l'Ukraine face aux visées expansionnistes de la Russie de Poutine. Ne plus soutenir l'Ukraine serait un aveu d'échec terrible pour l'impérialisme américain

et vécu comme une trahison par ses alliés européens.

Les Républicains voulaient aussi conditionner leur accord au plan d'aide américain à des mesures contre l'immigration et notamment le renforcement de la frontière avec le Mexique. Le Texas, État républicain et conservateur, a agité le chiffon rouge du risque de sécession si le gouvernement central, taxé de laxisme, ne prenait pas des décisions radicales en ce domaine.

La dégradation de la situation militaire en Ukraine depuis l'échec de sa contre-offensive ukrainienne de l'été 2023 et le lancement d'une offensive russe dans le Donbass, ont été des éléments déterminants qui ont poussé, *in fine*, à l'adoption de ce plan d'aide « historique » par son ampleur. Les troupes ukrainiennes souffrent d'une pénurie d'obus et de missiles anti-aériens. Elles sont cantonnées à la défensive et perdent du terrain (sans que la percée russe soit spectaculaire). Il devenait urgent de réapprovisionner l'armée ukrainienne avant le désastre. La situation au Proche-Orient a aussi pesé lourd dans la balance. L'attaque sans précédent de l'Iran sur Israël (en réponse

d'un bombardement d'un consulat iranien à Damas) dans la nuit du 13 au 14 avril a mis à rude épreuve le système de défense anti-aérien israélien (« le dôme de fer »). Le coût de l'interception des centaines de drones et de missiles iraniens s'élèverait à plusieurs centaines de millions de dollars. De plus, l'armée israélienne consomme des quantités énormes de bombes, obus et missiles dans sa campagne de terreur à Gaza et au Sud-Liban. Le soutien financier et logistique des États-Unis est indispensable à Tshal pour poursuivre ses opérations militaires.

Il faut relever qu'une bonne part du plan d'aide américain pour l'Ukraine ne va pas à l'armée ukrainienne mais au complexe militaro-industriel américain, afin de reconstituer des stocks américains épuisés : 14 milliards de dollars doivent servir à former l'armée ukrainienne, 23 milliards serviront à remplacer les stocks de l'armée américaine qui partent en Ukraine et enfin 27 milliards financeront l'achat d'armes directement par Kiev. Voilà encore la preuve que la guerre n'enrichit que les marchands de canons et les profiteurs ! ★



## Référendum en Equateur

## Remise en cause du droit des travailleurs, bradage des richesses du pays, c'est Non !

Confronté à une violence extrême des cartels de la drogue et à une crise énergétique, le président Daniel Noboa a placé le pays en état de « conflit armé interne ». Le 21 avril, les Equatoriens étaient appelés à se prononcer par référendum sur un texte comportant 11 questions ! 9 étaient consacrées aux questions de sécurité intérieure, de lutte contre le trafic de drogue et le crime organisé. L'une vise à autoriser l'armée à mener des opérations de police, une autre à la possibilité d'extrader des Equatoriens impliqués dans le trafic de drogue et le crime organisé et à faciliter l'appropriation par le gouvernement des biens saisis aux cartels. Les deux autres questions, n'ayant rien à voir avec des problèmes de sécurité, portaient l'une sur la flexibilisation du marché du travail avec l'instauration d'un contrat « zéro-heure », et l'autre à donner la possibilité au gouvernement de « recourir à un arbitrage international pour régler les conflits commerciaux », aujourd'hui interdit par la Constitution. Cette dernière

« Dès le début, les organisations populaires et de gauche ont qualifié cette consultation d'inutile, car elle ne résolvait pas la crise économique, politique et sociale qui affecte le pays. Malgré l'opposition d'une grande partie du pays, M. Noboa a décidé de poursuivre la consultation, afin de mesurer sa propre popularité dans la perspective des élections de 2025.

(...) Noboa a tenté de porter deux coups aux Équatoriens : l'amendement constitutionnel autorisant le travail à l'heure et les contrats de travail à durée déterminée, et la possibilité d'accéder à l'arbitrage international en matière de contrats, d'investissements et de marchés publics entre l'État équatorien et des entreprises ou des gouvernements étrangers. Ces deux questions ont été

rapidement considérées comme les plus préoccupantes car elles affectaient gravement les intérêts des Équatoriens.

Dans ce contexte, les organisations du Front Populaire se sont prononcées contre les deux questions, (D et E). L'Union Nationale des Enseignants (UNE), le FUT, la FEUE, la FESE (1), Femmes pour le Changement, JRE et d'autres organisations, dans le cadre de leurs compétences, ont développé une intense campagne pour le NON, par un travail de porte à porte auprès de la population, par des débats, des réunions, des visites dans les quartiers, la diffusion sur les réseaux sociaux. Ces formes de campagne, atypiques à un moment où le gouvernement bombardait les médias pour voter Oui, ont réussi à s'imposer en

question vise à pouvoir permettre la cession à des compagnies étrangères minières et pétrolières de zones entières du pays, majoritairement habitées par les populations indigènes très mobilisées pour la défense de leurs terres. Comme on pouvait le prévoir les questions portant sur la sécurité ont été largement plébiscitées par une population terrorisée par la montée de la violence des narco-trafiquants. Par contre, les deux autres articles remettant en cause le droit du travail et le contrôle des richesses du sous-sol et de la terre ont été largement rejetés par les peuples d'Equateur, mobilisés depuis des années contre les tentatives récurrentes des précédents gouvernements d'imposer ces mesures néolibérales de choc, infligeant un camouflet cinglant à D. Noboa. Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits de l'article d'analyse de ce référendum paru dans *En Marcha*, organe central du parti frère, le Parti communiste marxiste-léniniste d'Equateur.

démasquant les atteintes aux intérêts des travailleurs et à la souveraineté nationale.

(...) Le dimanche 21, le peuple équatorien a opposé un Non retentissant à la tentative d'approbation de l'arbitrage international par 65,2 % des voix. Natasha Rojas, leader d'Unité Populaire, a souligné que « le plus important dans le référendum était ces deux questions. Dans celle qui fait référence à l'arbitrage international (D), nous Équatoriens avons montré que nous défendons la souveraineté, les ressources de l'État et que nous donnons la priorité à notre pays (2). Dans le cas de la question E, sur le travail, le gouvernement n'a pu tromper les travailleurs sur les prétendus 'avantages' d'un contrat dans ces conditions. Il s'agissait là

d'une régression des droits que l'on ne pouvait permettre. Ces deux questions étaient 'le joyau de la couronne', les autres n'étant que des bouche-trous qui devront retourner à l'Assemblée, qui légifèrera sur ces questions. Le peuple a dit Non et c'est une victoire pour le mouvement populaire organisé et les travailleurs ». » ★

1. FUT : Front uni des travailleurs ; FEUE : Fédération des étudiants universitaires d'Equateur ; FESE : Fédération des étudiants du secondaire d'Equateur.

2. Une défaite d'autant plus cuisante pour Daniel Noboa dont la famille et le groupe économique qu'il détient avaient déjà réservé 2,8 milliards de dollars pour les arbitrages internationaux.

## Argentine

## « On ne se laissera pas gagner par la peur »

Nouveau président de l'Argentine depuis décembre 2023, Javier Milei est bien décidé à mettre en œuvre son « plan tronçonneuse » visant à réduire toutes les dépenses publiques. Dès son arrivée, il a licencié près de 15 000 fonctionnaires et il affirme que 55 000 autres contrats sont en cours de révision. Plusieurs ministères ont été supprimés ou regroupés (Culture, Santé, Travail, Éducation, Développement social, ministère des Femmes, du genre et de la diversité...). L'agence publique de presse a été fermée.

Alors que le déficit public argentin s'élevait à 5,2 % du PIB en 2023, Milei a imposé dès cette année un « déficit zéro non négociable » plongeant le pays dans une cure d'austérité d'une brutalité inouïe. Les marchés financiers se réjouissent de ce spectaculaire rétablissement des comptes publics (une coupe de 20 milliards de dollars dans les dépenses publiques également saluée par le FMI), mais la population en paie le prix fort. Le peso a été dévalué de 50 %. Les mesures qui encadraient les prix des biens de première néces-

sité ont été levées, l'indexation des pensions sur l'inflation a été supprimée, tout comme les subventions à l'énergie et aux transports... Le taux de pauvreté qui touchait déjà plus de 40 % de la population a encore bondi jusqu'à des niveaux jamais atteints : il était de 57,4 % en janvier 2024, touchant près de 27 millions de personnes. Après une augmentation des prix de 254,2 % en 2023, et des prévisions au-delà de 250 % pour 2024, l'inflation est toujours aussi haute.

Les travailleurs et le peuple argentin n'ont pourtant pas baissé les bras. Dès le mois de décembre, ils sont descendus massivement dans la rue, malgré la criminalisation de la contestation sociale et les menaces dirigées notamment contre les bénéficiaires d'aides sociales : « ceux qui coupent les rues ne seront pas payés ». Les mobilisations se sont poursuivies en janvier, avec notamment une grève et d'importantes manifestations contre les mesures d'austérité, le 24 janvier. Le 23 février, des dizaines de milliers de personnes sont encore descendues

dans la rue malgré le protocole de lutte contre « le désordre absolu » et un impressionnant déploiement policier : « l'urgence alimentaire ne peut plus attendre ! ». Le 8 mars, journée internationale de lutte pour le droit des femmes, a été l'occasion d'une mobilisation massive contre les attaques de Milei. A Buenos-Aires et dans de nombreuses villes du pays, des milliers de femmes ont manifesté contre les attaques antisociales de Milei, notamment le démantèlement des services de santé, et la politique rétrograde de ce catholique intégriste qui considère l'avortement comme un « assassinat aggravé ». Le 3 avril a été une journée de grève et de mobilisation dans la fonction publique et la Sécurité sociale. Le 23 avril, la mobilisation pour défendre l'université publique gratuite et dénoncer la politique d'austérité du gouvernement a été une des plus massives des vingt dernières années : 500 000 manifestants à Buenos Aires, près d'un million au niveau de l'ensemble du pays. Aux côtés des étudiants, des parents, les syndicats et des forces politiques d'opposition.

Les bénéficiaires de cette politique (essentiellement le secteur minier et les grands propriétaires agricoles) sont comblés mais peu nombreux. Au parlement, Milei a du mal à faire passer l'intégralité de ses réformes. Il a par ailleurs été contraint de concéder une augmentation des salaires de 30 %, ce qui est très loin de compenser l'inflation. Malgré la répression, la contestation ouvrière et populaire va se poursuivre, d'autant que le choc d'austérité assené à l'Argentine par Milei, est en train de plonger le pays dans la récession. Depuis décembre, plus de 100 000 personnes ont perdu leur emploi dans le secteur de la construction. De nombreuses usines ferment. Beaucoup de monde peut partager cette déclaration d'une jeune étudiante présente sur la Place de Mai le 23 février : « Je suis inquiète et en colère. Mais on a de la force pour lutter. L'Argentine a renversé des dictatures, les femmes ont conquis le droit à l'avortement. On ne se laissera pas gagner par la peur que le gouvernement veut nous imposer. » ★

## Moyen-Orient

Les appels à la « désescalade »  
n'arrêtent pas Israël

La guerre génocidaire qu'Israël mène depuis 7 mois contre le peuple palestinien aigüise les contradictions dans tout le Moyen-Orient. Si les régimes arabes, qui étaient dans un processus de « normalisation » avec Israël font profil bas, les tensions sont encore montées d'un cran entre Israël et l'Iran, mais aussi entre Israël et le Liban.

Organisation politico-militaire proche du Hamas, les Houthis yéménites attaquent régulièrement les bateaux militaires et civils qui naviguent en mer Rouge sous pavillon de pays qui soutiennent Israël. Courant décembre, les Etats-Unis ont lancé des « frappes préventives » contre leurs positions au Yémen. La France, qui ne s'y est pas associée « pour éviter l'escalade », a envoyé sa frégate multi-missions Languedoc « pour garantir la sûreté maritime dans le sud de la mer Rouge, dans le golfe d'Aden et le détroit de Bab-el-Mandeb ».

L'impérialisme américain et ses alliés ont déployé dans toute la région d'énormes forces navales, terrestres et aériennes, afin de dissuader l'Iran et ses alliés d'attaquer Israël. Immédiatement après le 7 octobre

2023, les Etats-Unis ont envoyé en Méditerranée deux porte-avions et 15 000 soldats pour constituer une « bulle navale » autour d'Israël. La France a également renforcé sa présence militaire en Méditerranée orientale.

Tous voudraient éviter l'escalade, mais Netanyahu, qui semble sourd aux appels de ses alliés à la retenue, multiplie les provocations. Le 1<sup>er</sup> avril, une frappe israélienne a été dirigée contre un bâtiment de la section consulaire de l'ambassade d'Iran à Damas, faisant sept morts parmi des responsables iraniens. Dans la nuit du 13 au 14 avril, l'Iran a riposté par une attaque contre Israël coordonnée avec le Hezbollah libanais et les Houthis du Yémen. Il a pu faire une démonstration de force, tout en montrant qu'il ne voulait pas d'une entrée en guerre directe avec Israël et ses alliés. Cette attaque avait, en effet, été annoncée et Israël et ses alliés avaient pu s'y préparer. Avec le concours des Etats-Unis, qui ont déplacé dans la région des avions et des destroyers de défense antimissile balistique, mais aussi, du Royaume-Uni et de la France, 99 % des 300

drones, missiles de croisière et missiles balistiques auraient ainsi, selon Israël, pu être interceptés.

Les dirigeants de l'UE ont appelé « l'Iran et ses alliés à cesser complètement leurs attaques » et ont exhorté

« toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'accroître les tensions dans la région ». Mais tous font passer la « défense d'Israël » avant toute autre considération.

Fort de ce soutien, l'Etat d'Israël a pu continuer en toute impunité la guerre criminelle qu'il mène à Gaza, mais aussi en Cisjordanie. Alors qu'il prépare une offensive sur Rafah, le Secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken a mis en garde Israël, car « cela risque d'isoler Israël davantage dans le monde et de mettre en péril sa sécurité à long terme ». Mais ces conseils n'ont pas empêché le Congrès américain de débloquer une nouvelle aide de 13 milliards de dollars à Israël (voir notre article page 14).

Pour ne pas rester hors-jeu, l'impérialisme français a également dépêché sur place S. Séjourné, ministre



des Affaires étrangères. Avant de se rendre en Israël, il a commencé sa tournée par le Liban. Alors que les tirs de roquettes du Hezbollah sur Israël et les bombardements d'Israël sur le Sud-Liban sont de plus en plus fréquents, la « proposition française de règlement politique entre Israël et le Liban » est d'une prétention dérisoire. Quant à l'affirmation d'une « forte opposition » de la France à une offensive sur Rafah, elle n'aura aucun effet sur les autorités israéliennes.

La seule solution pour faire cesser le génocide contre le peuple palestinien et faire baisser les tensions dans la région, c'est de continuer et d'amplifier les mobilisations pour dire : Stop au génocide ! Cessez-le-feu immédiat et pérenne ! Sanctions contre Israël ! ★

## Palestine

## Le mouvement de soutien gagne les universités du monde entier

Après six mois d'une guerre d'extermination de la population de Gaza et alors que l'armée israélienne se prépare à envahir Rafah, la solidarité internationale avec le peuple palestinien est loin de faiblir. Elle a connu ce mois d'avril un tournant avec l'entrée en lutte des étudiants dans de nombreux pays. Jusque-là, leur mobilisation se faisait surtout en dehors du cadre universitaire en se joignant aux manifestations ou à des blocages ponctuels d'entreprises d'armement ou de ports d'exportation de matériel militaire vers Israël, et ce avec d'autres militants, principalement syndicaux. Cette implication a pris une nouvelle ampleur le 17 avril aux **Etats-Unis** quand le campus de l'Université de Columbia à New York a été envahi par des centaines de personnes, étudiants mais aussi professeurs, qui ont commencé l'occupation de la place centrale du campus, y plantant leurs tentes, bien décidés à y rester aussi longtemps que possible. Cette université est symbolique à plus d'un titre. Elle fait partie de l'« Ivy League » qui regroupe les huit universités privées les plus prestigieuses et les plus anciennes du Nord-Est des Etats-Unis et forme une bonne partie de l'élite intellectuelle, politique, économique et scientifique du pays. Mais ce fut aussi un haut lieu de la contestation

étudiante dans les années soixante, en particulier en 1968, les étudiants ayant occupé le campus situé sur Manhattan, au cœur de la ville, pour protester contre la guerre du Vietnam et les discriminations envers les étudiants afro-américains.

Si, à l'époque, les militants avaient pu occuper plusieurs bâtiments pendant une semaine avant que l'administration ne sollicite l'intervention de la police pour les évacuer, aujourd'hui la présidence de l'Université n'a attendu que deux jours pour faire appel aux forces de l'ordre. Malgré cet empressement, les images de l'occupation ont rapidement fait le tour du monde et, par effet domino, provoqué des occupations similaires dans tout le pays. Du prestigieux MIT de Boston à UCLA à Los Angeles en passant par University of Texas à Austin, sur des dizaines de campus les étudiants ont planté leurs tentes et bloqué une partie des bâtiments pour exiger un cessez-le-feu immédiat, la fin des collaborations entre leur université et les institutions ou entreprises israéliennes ainsi que le respect de leur liberté d'expression face au rouleau compresseur pro-israélien des médias et institutions. Partout, la police intervient à l'appel des directions universitaires sous les prétextes fallacieux de lutte contre le vandalisme et l'antisémitisme, pro-

cedant à des dizaines ou centaines d'arrestations à chaque fois. Mais partout, les étudiants reviennent, passant de l'occupation de pelouses à celles de bâtiments ou d'amphis, et les prises de positions d'universitaires se multiplient.

Cet exemple a aussi provoqué une vague de mobilisation dans de nombreux pays. Au **Moyen-Orient**, des mouvements sont apparus à l'Université Américaine de **Beyrouth**, dans plusieurs universités de **Jordanie** ou au **Caire**. La mobilisation se développe aussi dans les pays occidentaux, soutiens inconditionnels d'Israël comme l'**Australie**, le **Royaume-Uni** ou l'**Italie**...

En **France**, c'est à Sciences-Po Paris, lui aussi un centre de formation de l'élite nationale, que le mouvement a d'abord pris. La mobilisation y était déjà présente avant les événements de Columbia et la répression et les manipulations médiatiques avait déjà mi-mars pris l'excuse de la soi-disant exclusion d'une étudiante juive d'une AG de Sciences-Po pour tenter d'étouffer le mouvement. Mais redynamisés par les actions américaines, les étudiants ont bloqué le site historique de l'Institut d'Études Politiques pendant presque deux jours jusqu'à pousser la direction à négocier une fin de l'occupation en accédant à certaines revendications comme le droit

d'organiser un colloque sur Gaza et la suspension des sanctions disciplinaires contre les étudiants mobilisés jusque-là. Mais le mouvement ne s'est pas arrêté là et des étudiants ont installé un campement dans la cour de la Sorbonne. Si les étudiants ont été délogés par la police dans les 24h, à la demande de la direction, cela a entraîné d'autres campus dans le mouvement, les comités de soutien à la Palestine de plusieurs campus réussissant même, avec des effectifs limités, à en faire fermer plusieurs, se renforçant les uns les autres à tour de rôle, comme à Paris entre Tolbiac, Paris-7, Paris-8 mais aussi à Strasbourg pour exiger la fin des coopérations de leurs universités avec Israël et le respect de leur liberté d'expression politique.

Cette mobilisation d'une part de la jeunesse consciente de la nature impérialiste et emblématique de cette guerre, qui s'organise et est prête à s'engager pour établir un rapport force sur des revendications politiques concrètes en solidarité avec un peuple en lutte, comme ce fut le cas lors de la guerre du Vietnam, est un pas important dans la prise de conscience générale de la nature du système et de la nécessité de la lutte organisée pour le renverser. ★